



# **Les Fonds Européens Structurels et d'Investissement (FESI) Fonds 2021-2027**

## **Opportunités de financement pour les bibliothèques**

Un document préliminaire au "Premier rapport européen sur le développement durable : Les objectifs de développement et leur mise en œuvre dans les bibliothèques européennes".

Projet, mai 2020

Document préparé par le Secrétariat d'EBLIDA



This work is made available under the terms of the Creative Commons Attribution 4.0 International License: <http://creativecommons.org/licenses/by/4.0>

[www.eblida.org](http://www.eblida.org)



## Table des matières

0. Résumé exécutif	5
1. Introduction : objectif de ce document et politiques de bibliothèques après la crise de la Covid-19	8
2. FESI : quelle conception de la bibliothèque ?	10
3. Que sont les fonds structurels et d'investissement européens (FESI) 2021-2027 ?	12
3.1 Sept fonds et cinq objectifs principaux	12
3.2 Objectifs spécifiques du FESI 2021-2027 (FEDER et FSE)	15
4. Comment fonctionnent les fonds structurels et d'investissement ?	18
4.1 Le cadre normatif	19
4.2 Le processus de mise en œuvre	20
4.3 La nature « cachée » des FESI alloués aux projets de bibliothèques	22
4.4 La charge administrative des FESI	23
4.4.1 Études de cas en Bulgarie	24
4.4.2 Études de cas en Allemagne	27
4.4.3 Études de cas aux Pays-Bas	28
5. Comment utiliser les Fonds européens structurels et d'investissement (FESI) 2021-2027 pour mettre en œuvre les objectifs de développement durable dans les projets des bibliothèques ?	31
5.1 FESI Objectif 1 - FEDER : Une Europe plus intelligente du point de vue des bibliothèques	32
5.2 FESI Objectif 2 - FEDER : Une Europe plus verte et à faible émission de carbone	34
5.3 FESI Objectif 3 - FEDER : Une Europe plus connectée	35
5.4 FESI Objectif 4 - FEDER et FSE+ : Une Europe plus sociale	36
5.5 FESI Objectif 5 - FEDER : une Europe plus proche des citoyens	39
6) Le rôle d'EBLIDA dans l'Agenda européen 2030 et dans les fonds européens structurels et d'investissement appliqués aux projets de bibliothèques	40
Annexe 1: La matrice EBLIDA : comment utiliser les FESI pour les politiques de bibliothèque axées sur les ODD	43
Annexe 2 : Politiques des bibliothèques orientées vers les ODD dans plusieurs états européens (sélection)	44

## Avant-propos

Le document « **Fonds Européens Structurels et d'Investissement (FESI) 2021-2027** » est le deuxième de la série des rapports publiés par la Maison européenne de la durabilité d'EBLIDA. EBLIDA a déjà publié un rapport intitulé « Un programme pour les bibliothèques européennes à l'ère post-Covid-19 », basé sur les profils des situations de bibliothèques dans 17 pays : Bulgarie, Chypre, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Espagne, Suède et la Suisse.

Le document sur les Fonds Européens Structurels et d'Investissement 2021-2027 est à la fois lié au Rapport Post-Covid-19 et annonce le « Développement durable Objectifs et bibliothèques : Premier rapport européen » qui sera publié prochainement.

L'ampleur de la crise Covid-19 et son impact potentiel sur les activités des bibliothèques seront importants et les fonds ESI 2021-2027 peuvent fournir une solution pour les budgets serrés des bibliothèques en 2021 et au-delà. Les bibliothèques européennes doivent élargir le champ de leurs activités et l'Agenda 2030 est un cadre possible pour inscrire une vision large des bibliothèques et de leurs champs d'action.

Ce rapport sur les FESI est particulièrement opportun, car les accords de partenariat entre la Commission européenne et les États membres sont signés au cours du second semestre 2020, malgré les retards dus à la persistance de la crise Covid-19 et des discussions tardives sur le budget final de la Commission européenne. Les directeurs qui souhaitent utiliser les FESI doivent dès maintenant contacter les autorités en charge des FESI (en savoir plus pour la France : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/fonds-europeens-2021-2027-letat-et-les-regions-precisent-les-modalites-de-gestion>) dans chaque état afin de faire valoir les bibliothèques et les futurs développements de bibliothèques qui pourraient être conformes aux principaux objectifs des FESI.

L'action d'EBLIDA concernant les FESI 2021-2027 ne prendra pas fin après la publication de ce document. En vue d'offrir un soutien aux bibliothèques et aux associations de bibliothèques tout au long des difficultés liées à la période post Covid, EBLIDA offrira des services de conseil à ses membres afin d'obtenir une meilleure compréhension des FESI et de la manière dont ils peuvent s'aligner sur les missions de la bibliothèque, en particulier si elles sont liées à l'Agenda européen 2030 sur le développement durable.

Ton van Vlimmeren, Président d'EBLIDA

# 0. Résumé exécutif

Les **Fonds Européens Structurels et d'Investissement** (FESI) s'appuient sur l'idée d'une Europe fondée sur des infrastructures : corridors ferroviaires, autoroutes, réseaux et subventions aux agriculteurs, pour ne citer que quelques exemples. Dans l'objectif général des FESI de façonner une Europe plus inclusive, la culture n'est pas exclue et une grande partie des fonds est consacrée à l'amélioration des infrastructures culturelles. Les projets et les politiques de bibliothèques sont souvent financés sous une forme « cachée » par des programmes opérationnels FESI qui ne sont pas, à première vue, au cœur des missions des bibliothèques. L'objectif de ce document est d'aider les bibliothèques européennes à obtenir des fonds supplémentaires pour leurs activités et de les soutenir pour faire face aux nouveaux rôles des bibliothèques qui ont émergé après la crise de la Covid-19. EBLIDA va proposer un service de conseil temporaire sur la manière de lier les FESI à l'Agenda 2030, sur celle d'utiliser les FESI dans les bibliothèques et d'accélérer le rétablissement des bibliothèques après la crise de la Covid-19.

Dans les FESI, plusieurs notions de culture sont identifiées et promues. En plus de la signification anthropologique de la culture - un ensemble d'attitudes, de croyances, de coutumes, de valeurs et de pratiques communément partagé par un groupe (politique, géographique, religieux, ethnique) - les FESI ciblent deux domaines précis des politiques culturelles. Le premier concerne les contenus culturels et les industries créatives. Le second est lié à l'instrument que peut être la culture dans la régénération urbaine, l'attractivité du territoire, le tourisme, l'esprit d'entreprise, le développement économique, l'intégration sociale et l'innovation.

Le rôle de la bibliothèque sociale est particulièrement souligné dans le cadre des FESI avec des activités qui promeuvent une citoyenneté consciente et pleinement employée et le développement d'une société démocratique et durable.

Les FESI 2021-2027 définissent des dispositions communes pour sept fonds en gestion partagée au niveau de l'UE :

- FC : Fonds de cohésion
- FEM : Fonds européen pour la pêche et la mer
- FEDER : Fonds européen de développement régional
- FSE+ : Fonds social européen Plus
- FAMI : Fonds "Asile Migration Intégration"
- FSI : Fonds sécurité intérieure
- FGIF : Fonds pour la gestion intégrée des frontières

Parmi les sept fonds, le Fonds européen de développement régional (FEDER) et le Fonds social européen plus (FSE+) sont ceux où les bibliothèques peuvent trouver les possibilités de financement les plus intéressantes. La majorité des financements du FEDER (65 % à 85 %) est axée sur la croissance intelligente et l'économie verte, mais soutient également d'autres activités telles que la connectivité, les questions sociales et le développement local. Le FSE+ est le principal instrument financier destiné à renforcer la dimension sociale de l'Europe.

Cinq objectifs principaux (également appelés PO, Policy Objectives) déterminent le développement des FESI en 2021-2027 :

- Une Europe plus intelligente, grâce à l'innovation, à la numérisation, à la transformation économique et au soutien des petites et moyennes entreprises (PO 1);
- Une Europe plus verte et sans carbone, qui mette en œuvre de l'accord de Paris et investisse dans la transition énergétique, les énergies renouvelables et la lutte contre le changement climatique (PO 2) ;
- Une Europe plus connectée, avec des transports stratégiques et des réseaux numériques (PO 3) ;
- Une Europe plus sociale, qui mette en œuvre le volet social de l'Europe et qui soutienne la qualité de l'emploi, l'éducation, les compétences, l'inclusion sociale et l'égalité d'accès aux soins de santé (PO 4) ;
- Une Europe plus proche des citoyens, qui soutienne les stratégies de développement menées au niveau local et le développement urbain durable dans l'UE (PO 5).

Il n'y a pratiquement aucun secteur ni zone géographique qui ne soit couvert par les FESI 2021-2027 malgré des différences d'un fonds à l'autre. Par exemple, les PO du FEDER soutiennent 21 objectifs spécifiques et ceux inclus dans les PO 4 et 5 sont particulièrement pertinents pour les bibliothèques. La majeure partie des objectifs spécifiques du FSE+ peut également être appliquée avec succès dans les bibliothèques, car ils contribuent tous à la mise en œuvre du volet social du projet européen.

Les projets FESI sont appliqués dans les États membres en conformité avec plusieurs critères FESI. Ces contraintes ont des conséquences sur les projets en fonction de leur portée géographique, s'ils sont mis en œuvre avec l'objectif Convergence - dans les régions dont le PIB par habitant est inférieur à 75 % de la moyenne de l'UE -, avec l'objectif « Compétitivité régionale et emploi » - la capacité d'une région à offrir un environnement durable pour les entreprises et les résidents qui veulent vivre et travailler - ou pour la coopération territoriale européenne - dont le but ultime est de renforcer la cohésion socio-économique interrégionale de l'Union.

Selon le règlement UE n° 1303/2013 qui organise les dispositions communes à tous les FESI, deux contraintes supplémentaires régissent sa mise en œuvre : la condition *ex ante* et la concentration thématique. Une condition *ex ante* est une ou plusieurs conditions (normalement, les conditions nationales ou régionales) qui sont considérées comme nécessaires à l'utilisation efficace et efficiente des FESI. La concentration thématique signifie que la majorité des ressources doit être concentrée sur quelques-uns des objectifs thématiques afin d'atteindre une « masse critique » d'impact réel. Tant la conditionnalité *ex ante* que la concentration thématique font partie de l'accord de partenariat conclu entre la CE et les États membres.

Un accord de partenariat consiste à mettre en place des programmes opérationnels (PO) nationaux pour chaque État membre. Les « bénéficiaires » des FESI représentent un large public : les entreprises, les organisations non gouvernementales et civiles, les universités, les étudiants, les chercheurs, les communautés, les agriculteurs ou les pêcheurs. Le niveau européen apporte une valeur ajoutée à l'action menée au niveau national pour plusieurs raisons :

- Dans de nombreux pays, le FEDER et le FC représentent au moins 50 % des dépenses publiques - ces États membres n'auraient autrement pas la capacité financière de faire de tels investissements ;
- Il existe des retombées potentielles importantes au-delà des frontières nationales et régionales et le niveau européen joue un rôle important dans la diffusion de ces retombées et la prévention du sous-investissement ;
- Dans la plupart des régions, y compris les plus développées, les stratégies de « spécialisation intelligente » représentent un cadre stratégique cohérent pour les investissements et apportent une forte valeur ajoutée. Les avantages de ces stratégies ont tendance à être plus élevés dans les régions les plus développées (en particulier dans les pays nordiques, l'Autriche, l'Allemagne, le Benelux et la France) ;
- Les FESI promeuvent les priorités de l'UE, notamment les réformes structurelles du marché du travail et des transports, l'environnement, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, l'énergie, l'éducation, les politiques et les programmes sociaux ainsi que la modernisation administrative ;
- Les FESI produisent des résultats tangibles dans des domaines qui comptent pour les citoyens européens. Aider les régions à s'adapter au défi de la mondialisation, créer 420 000 emplois et soutenir 1,1 million de PME, lutter contre la pauvreté urbaine : autant de priorités pour les Européens.

Les bibliothèques pourraient grandement bénéficier de l'utilisation des FESI, en particulier dans les activités de « Research and development » (R&D) susceptibles de devenir des activités courantes à long terme et dans les initiatives ayant un impact social important.

Néanmoins, la gestion et la mise en œuvre des programmes FESI peut être une tâche complexe et exigeante en termes de personnel, de frais généraux et de coûts externes pour les bénéficiaires qui doivent se conformer aux obligations imposées par les règlements FESI. Pour faire face à cette complexité, plusieurs solutions peuvent être trouvées. Dans certains pays, l'administration des FESI est prise en charge par les autorités nationales ; dans d'autres cas, une partie prenante régionale sous-traite l'administration du projet à un bénéficiaire local qui gère une enveloppe de projets locaux, y compris des projets de bibliothèques ; parfois, il peut être utile de recourir à des entreprises pour gérer les parties administratives du projet.

Le chapitre 5 du présent rapport comprend une simulation en sept tableaux, où les projets de bibliothèques financés par les FESI et orientés vers les objectifs de développement durable (ODD) sont mis en correspondance avec les objectifs et sous-objectifs spécifiques des FESI 2021-2027 : sous quel objectif défini des ESIF ces projets de bibliothèques auraient-ils pu être financés s'ils avaient été proposés dans le cadre des FESI 2021-2027 ? Ces tableaux énumèrent également les réalisations et les résultats qui sont en principe demandés aux bénéficiaires des FESI lors de la mise en œuvre des programmes orientés FESI.

# 1. Introduction : objectif de ce document et politiques de bibliothèques après la crise de la Covid-19

Les **Fonds Européens Structurels et d'Investissement (FESI)** s'appuient sur l'idée d'une Europe fondée sur des infrastructures : corridors ferroviaires, autoroutes, réseaux et subventions aux agriculteurs, pour ne citer que quelques exemples. Dans cette perspective, les FESI s'occuperaient de voitures et de wagons, d'usines et de vaches, de câbles et de labels, et ne connaîtraient que peu de choses sur l'âme humaine et les besoins culturels. Il est vrai que la majorité des fonds est consacrée à la construction d'infrastructures européennes à grande échelle. Mais en général, l'image de fonds rejetant la culture et les bibliothèques en particulier, est fautive. Non seulement les FESI prennent en considération la dimension culturelle dans la politique de cohésion de l'Union européenne mais on constate également qu'une grande partie des fonds est consacrée à l'amélioration des infrastructures culturelles et que cet argent est dépensé de manière judicieuse et efficace.

L'objectif de ce document est de montrer que, malgré les obstacles fondamentaux à l'inclusion de la culture dans la législation européenne dans le cadre des travaux de la Commission européenne, les FESI ont été appliqués à des investissements structurels des bibliothèques. Les projets et les politiques de bibliothèques ont pu être financés sous une forme « cachée », par des programmes opérationnels FESI qui ne sont apparemment pas au cœur des missions des bibliothèques. Les politiques nationales de développement des bibliothèques devraient donc examiner de plus près les objectifs des FESI ; l'Agenda 2030 pour le développement durable semble être le cadre le plus favorable pour inclure les projets de bibliothèques.

Ce document est en grande partie une compilation résultant de la documentation officielle de l'UE. Les informations de base sur les FESI ont été tirées de diverses pages web de l'UE ; l'illustration de la mécanique et de la dynamique de la mise en œuvre des FESI dans les activités culturelles est extraite de deux rapports officiels de l'Union européenne qui soulignent la dimension culturelle des FESI de 2007 à 2013 et de 2014 à 2020<sup>1</sup>.

L'essentiel du document est toutefois consacré à la présentation des FESI 2021-2027, avec une attention sur les objectifs spécifiques du FEDER et du FSE+.

Les FESI représentent l'horizon que se donne l'Europe pour progresser au cours de la prochaine décennie et la manière dont il est interprété par les acteurs locaux. Il convient de rappeler que les administrateurs sont actuellement en train de faire des choix qui détermineront l'avenir de l'Europe sur la base financière de plus d'un tiers du budget de l'UE. La possibilité pour les bibliothèques de jouer un rôle dans cette vision européenne est entre les mains des bibliothécaires, des responsables politiques des bibliothèques et des

---

<sup>1</sup> Les informations de ce paragraphe sont extraites de : Parlement européen. Direction générale des politiques internes. Département des politiques B : Politiques structurelles et de cohésion. Culture et éducation. Utilisation des fonds structurels pour les projets culturels. KEA Affaires européennes : Maria Iglesias, Philippe Kern, Valentina Montalto, Bruxelles, © Union européenne, 2012, [https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document.html?reference=IPOL-CULT\\_ET\(2012\)474563](https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document.html?reference=IPOL-CULT_ET(2012)474563) ; et le Parlement européen. Recherche pour la commission CULT - FESI et culture, éducation, jeunesse et sport - l'utilisation des Fonds structurels et d'investissement européens dans les domaines politiques de la commission de la culture et de l'éducation. Auteur : The Centre for Strategy & Evaluation Services LLP (CSES), Mike Coyne, Malin Carlberg, Caroline Chandler, Eugénie Lale-Demoz. Bruxelles, 2018, [https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document.html?reference=IPOL\\_STU\(2018\)617475](https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document.html?reference=IPOL_STU(2018)617475)

administrateurs nationaux/locaux. Il appartient aux professionnels d'entrer en contact avec les administrateurs nationaux et locaux et de moduler la définition d'une bibliothèque dans une perspective fonctionnelle où les bibliothèques sont également identifiées comme des maillons dans la chaîne de valeur des FESI.

Les lecteurs idéaux du document « Fonds structurels et d'investissement européens 2021-2027 » sont donc les administrateurs culturels, les directeurs de bibliothèque et les cadres intermédiaires de bibliothèque chargés de la recherche et du développement et/ou des services axés sur les ODD. Nous espérons que les administrateurs culturels utiliseront les bibliothèques comme un instrument permettant d'élargir leurs politiques sociales, économiques, environnementales et culturelles ; que les directeurs y trouveront l'inspiration pour le développement et le fonctionnement des bibliothèques ; et que les cadres intermédiaires des bibliothèques ressentiront que les événements qu'ils organisent, limités dans le temps et dans l'espace souvent, s'inscrivent dans une chaîne stratégique beaucoup plus large qui ouvre de nouveaux horizons au travail des bibliothèques.

EBLIDA s'est engagée à soutenir les bibliothèques dans cette période post Covid-19. L'impact de la pandémie sur les bibliothèques a été examiné dans le rapport « Un programme pour les bibliothèques européennes à l'ère du post-Covid-19 » par l'identification de cinq « nouvelles normes » :

- 1) Éloignement social exponentiel : une bibliothèque de deux mètres bien connectée ;
- 2) Les technologies évoluent et façonnent les bibliothèques d'une manière nouvelle
- 3) Territoire économique inexploré : revoir la composition du budget de la bibliothèque ;
- 4) La politique stratégique des bibliothèques occupe une nouvelle place, plus centrale
- 5) Sans oublier l'opportunité et la menace que représente le changement climatique.

Ce document peut aider les bibliothèques européennes à obtenir des fonds supplémentaires pour leurs activités et à faire face aux « nouvelles normes » des bibliothèques.

En traitant des FESI, EBLIDA ouvre une voie nouvelle dans sa ligne de conduite et propose de nouveaux services. Nous souhaitons ouvrir un service de conseil temporaire sur la manière de relier les FESI à l'Agenda 2030, sur l'application des FESI dans les bibliothèques et accélérer la remise en route des bibliothèques après la Covid-19. C'est la stratégie qu'EBLIDA poursuit actuellement ; paraphrasant la déclaration bien connue attribuée à Jean Monnet « Si je devais recommencer à zéro, je commencerais par la culture » nous pourrions arriver à la conclusion que si EBLIDA devait commencer son action en faveur des bibliothèques à l'échelle européenne en partant de zéro, elle commencerait par les fonds structurels européens.

Ce document sur les FESI a été élaboré dans le cadre du groupe culturel de l'ASviS (l'Alliance italienne pour le Développement durable). Je suis très reconnaissant à Mme Paola Dubini (professeur à l'université Bocconi, Milan et présidente du groupe culturel de l'ASviS), une présidente inspirante et enthousiaste, et à Mme Valentina Montalto (Centre commun de recherche, Commission européenne), véritable défenseur de la culture, pour leur contributions, suggestions et encouragements constants.

Le secrétariat d'EBLIDA

## 2. FESI : quelle conception de la bibliothèque ?

En janvier dernier, EBLIDA et le Ministère français de la culture ont fait circuler un questionnaire sur la législation et la politique des bibliothèques en Europe parmi les membres d'EBLIDA (principalement des associations de bibliothèques et quelques bibliothèques). Les réponses au questionnaire permettent de dégager deux attitudes dans la profession de bibliothécaire, variant de la tradition à l'innovation et des visions réelles aux visions progressistes<sup>2</sup>. Un ensemble de réponses au questionnaire permet de voir, dans une bibliothèque publique, une institution hébergeant une collection de livres/médias et des ressources d'information, dans une pluralité de formats et de supports publiés/diffusés, formant un tout. Comme l'a joliment dit un répondant, ce que la bibliothèque offre se situe dans un continuum allant « de la collecte à la connexion ».

Une autre série de réponses a mis en évidence l'importance des bibliothèques dans la société en mettant l'accent sur l'éducation (« au service de la formation continue », développement des « habitudes de lecture de la population »), l'éducation tout au long de la vie pour les plus jeunes et les plus âgés, et l'intégration. Dans la lignée d'une précédente étude de l'UE sur les bibliothèques publiques<sup>3</sup>, le rôle social de la bibliothèque est également revendiqué lorsque les répondants mettent la promotion d'une citoyenneté active et le développement d'une société démocratique et durable au cœur des missions de la bibliothèque. Il est intéressant de noter que deux tiers des répondants ont fait la remarque que leur représentation des bibliothèques est reflétée dans les actes de la bibliothèque nationale ou, lorsque la bibliothèque nationale n'existe pas, dans les documents de politique publique.

À une plus grande échelle, ce concept élargi de bibliothèque correspond à un concept de culture qui évolue. Dans les FESI plusieurs notions de la culture sont identifiées et promues. En plus de l'aspect anthropologique sens de la culture - ensemble d'attitudes, de croyances, de coutumes, de valeurs et de pratiques communément partagées par un groupe (politique, géographique, religieux, ethnique) - les FESI s'adressent à deux domaines précis des politiques culturelles. Le premier concerne les contenus culturels et les industries créatives. Le second est lié à l'instrument que peut être la culture dans la régénération urbaine, l'attractivité du territoire, le tourisme, l'esprit d'entreprise, le développement économique, l'intégration sociale et l'innovation.<sup>4</sup>

Le fait que les bibliothèques mettent à disposition une large offre de produits culturels et éducatifs de la collecte à la connexion, et fournisse des services aux citoyens visant à l'inclusion, fait d'elles des acteurs clés de l'apprentissage tout au long de la vie, de la science citoyenne, de la recherche, de l'innovation et de la promotion d'une citoyenneté active pour une société démocratique et durable. Cette définition d'une bibliothèque est

---

<sup>2</sup> EBLIDA - Ministère de la Culture. Législation et politique des bibliothèques en Europe. Résultats d'un questionnaire - provisoire  
Rapport (projet de mars 2020), préparé par Mme Apolline Sans, Ministère français de la Culture (à paraître prochainement)

<sup>3</sup> Direction - Générale des politiques internes - Département politique B. Les bibliothèques publiques - leur nouveau rôle, cit.

<sup>4</sup> Culture et éducation. Utilisation des fonds structurels pour les projets culturels, cit. p. 15.

fonctionnelle pour faire financer les projets de bibliothèques orientés vers les ODD par les FESI.

### 3. Que sont les fonds structurels et d'investissement européens (FESI) 2021-2027 ?

Les FESI s'inscrivent dans un cadre normatif et suivent un processus de mise en œuvre résultant d'une négociation entre la Commission européenne et chaque État membre. Le produit final est un accord de partenariat entre la CE et les États membres, qui implique également les parties prenantes au niveau local et/ou régional.

Au moment de la rédaction du présent document, la Commission européenne, les États membres et les acteurs régionaux et locaux sont en train de signer un accord de partenariat pour les FESI 2021-2027. Les FESI se taillent la part du lion dans l'UE : les deux principaux fonds - le FEDER et le FC - gèrent près d'un tiers du budget total de l'UE. Les investissements en matière de développement régional seront fortement axés sur les objectifs 1 (« Soutenir le développement des régions les moins prospères ») et 2 (« Régions en transition ») ; 65 à 85 % des ressources du FEDER et du FC seront alloués à ces priorités, en fonction de la richesse relative des États membres. Cette question sera traitée en détail au chapitre 5.

#### 3.1 Sept fonds et cinq objectifs principaux<sup>5</sup>

Pour assurer la cohérence avec les autres politiques de l'UE, les règles de mise en œuvre et d'exécution du FEDER et du FC sont régies, dans la mesure du possible, par le règlement sur les dispositions communes.

Les FESI 2021-2027 définissent des dispositions communes pour sept fonds en gestion partagée au niveau de l'UE :

- FC : Fonds de cohésion
- FEM : Fonds européen pour la pêche et la mer
- FEDER : Fonds européen de développement régional
- FSE+ : Fonds social européen Plus
- AMIF : Fonds d'asile et de migration
- ISF : Fonds de sécurité intérieure
- BMVI : Instrument de gestion des frontières et des visas

Le FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural), un fonds inclus dans les FESI 2014-2020, fera partie de la politique agricole commune (PAC) qui tire également son financement du Fonds européen agricole de garantie (FEAGA). Encore à adopter, la majorité des financements du FEDER (65 % à 85 %) se concentrera sur la croissance intelligente et l'économie verte, mais soutiendra également d'autres activités telles que la connectivité, les questions sociales et le développement local ; le FC continuera à se concentrer principalement sur les infrastructures environnementales et de transport<sup>6</sup>.

---

<sup>5</sup> Ce qui suit résume le contenu du document : Commission européenne. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif au Fonds européen de développement régional et au Fonds de cohésion Strasbourg, 29.5.2018 COM(2018) 372 final 2018/0197(COD), <https://eur-lex.europa.eu/legalcontent/EN/TXT/HTML/?uri=CELEX:52018PC0375&from=EN>

<sup>6</sup> Agnieszka Widuto. Fonds européen de développement régional et Fonds de cohésion 2021-2027. Briefing sur la législation européenne en cours 2021-2027, PE 625.141 Service de recherche des députés PE 625.141 -

Faisant partie du budget de l'UE de 2021 à 2027, le FSE+ sera le principal instrument financier pour renforcer la dimension sociale de l'Europe<sup>7</sup>. Le FSE+ est le résultat d'une fusion du Fonds social européen existant, de l'Initiative pour l'emploi des jeunes (IJE), du Fonds d'aide aux plus démunis (FEAD), du Programme de l'UE pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI) et du programme de santé de l'UE. Le FSE+ sera plus cohérent et complémentaire des autres fonds qui apportent un soutien aux personnes, tels qu'Erasmus, le Fonds d'asile et de migration, le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation et le programme d'appui aux réformes.

Trois fonds - AMIF (Fonds d'asile et de migration), ISF (Fonds de sécurité intérieure), BMVI (Instrument de gestion des frontières et des visa) - renforceront et développeront un régime d'asile européen commun, feront la promotion de l'immigration légale dans les États membres de l'UE et sont destinés à améliorer la solidarité entre les États membres de l'UE.<sup>8</sup>

Cinq objectifs principaux (également appelés PO, Policy Objectives) déterminent le développement des FESI en 2021-2027 :

- Une Europe plus intelligente, grâce à l'innovation, à la numérisation, à la transformation économique et au soutien des petites et moyennes entreprises (PO 1);
- Une Europe plus verte et sans carbone, qui mette en œuvre l'accord de Paris et qui investisse dans la transition énergétique, les énergies renouvelables et la lutte contre le changement climatique (PO 2) ;
- Une Europe plus connectée, avec des transports stratégiques et des réseaux numériques (PO 3) ;
- Une Europe plus sociale, qui mette en œuvre le volet social de l'Europe et qui soutienne la qualité de l'emploi, l'éducation, les compétences, l'inclusion sociale et l'égalité d'accès aux soins de santé (PO 4) ;
- Une Europe plus proche des citoyens, qui soutienne les stratégies de développement menées au niveau local et le développement urbain durable dans l'UE (PO 5).

La politique de cohésion continue d'investir dans toutes les régions européennes sur la base de trois objectifs (régions moins développées, en transition, plus développées). La méthode d'allocation des fonds est encore largement sur la base du PIB par habitant. De nouveaux critères sont ajoutés (chômage des jeunes, faible niveau d'éducation, climat, l'accueil et l'intégration des migrants) pour mieux refléter la réalité du terrain.

La politique de cohésion soutient en outre les stratégies de développement menées au niveau local et donne aux autorités locales les moyens de gérer les fonds. La dimension urbaine de la politique de cohésion est renforcée, avec 6 % des FEDER dédiés au développement urbain durable, et une nouvelle mise en réseau et un renforcement des capacités pour les autorités urbaines, l'initiative européenne URBAN. Des investissements innovants interrégionaux seront faits sur des régions ayant des atouts de « spécialisation

---

janvier 2020,

[https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2018/625141/EPRS\\_BRI\(2018\)625141\\_FR.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2018/625141/EPRS_BRI(2018)625141_FR.pdf) 7  
<https://ec.europa.eu/esf/main.jsp?catId=62&langId=en>

<sup>7</sup> <https://ec.europa.eu/esf/main.jsp?catId=62&langId=en>

<sup>8</sup> [https://ec.europa.eu/home-affairs/financing/fundings/migration-asylum-borders/asylum-migrationintegration-fund\\_en](https://ec.europa.eu/home-affairs/financing/fundings/migration-asylum-borders/asylum-migrationintegration-fund_en)

intelligente » dans des secteurs prioritaires tels que les *big data*, l'économie circulaire, la fabrication de pointe ou la cybersécurité.

Par rapport au FESI 2014-2020, voici les principaux changements pour les FESI 2021-2027:

<b>Critères d'allocation</b>	<b>part FESI 2014-2020</b>	<b>part FESI 2021-2027</b>
PIB	86%	81%
Marché du travail, éducation, démographie	14%	15%
Climat		1%
Migration		3%
Total	100%	100%

Ces critères sont basés sur les indicateurs suivants :

- a) Marché du travail : taux de chômage, taux de chômage des jeunes, taux d'emploi ;
- b) Éducation : jeunes ayant quitté l'école prématurément, niveau d'études supérieures, faible niveau d'études ;
- c) Démographie : population des régions, faible densité de population ;
- d) Le climat : Les émissions de gaz à effet de serre dans les secteurs non liés à la DSE ([décision de partage de l'effort](#))
- e) Migration : migration nette des citoyens non-UE.

Pour permettre la cohérence avec Horizon Europe, ce dernier se concentrera sur « l'excellence européenne » - la génération et l'exploitation de nouvelles connaissances - tandis que le FEDER se concentrera sur la « pertinence régionale » - la diffusion des connaissances et des technologies existantes dans les lieux qui en ont besoin, en les intégrant localement par le biais de stratégies de spécialisation intelligentes.

Voici les raisons pour lesquelles une action au niveau de l'UE apporte une valeur ajoutée à l'action au niveau national :

- Dans de nombreux pays, le FEDER et le FC représentent au moins 50 % des dépenses publiques - ces États membres n'auraient autrement pas la capacité financière de faire de tels investissements;
- Il existe des retombées potentielles importantes au-delà des frontières nationales et régionales et le niveau européen joue un rôle important dans la diffusion de ces retombées et la prévention du sous-investissement ;
- Dans la plupart des régions, y compris les plus développées, les stratégies de « spécialisation intelligente » représentent un cadre stratégique cohérent pour les investissements et apportent une forte valeur ajoutée. Les avantages de ces stratégies ont tendance à être plus élevés dans les régions les plus développées (en particulier dans les pays nordiques, l'Autriche, l'Allemagne, le Benelux et la France);

- Les FESI promeuvent les priorités de l'UE, notamment les réformes structurelles du marché du travail et des transports, l'environnement, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, l'énergie, l'éducation, les politiques et les programmes sociaux ainsi que la modernisation administrative;
- Les FESI produisent des résultats tangibles dans des domaines qui comptent pour les citoyens européens. Aider les régions à s'adapter au défi de la mondialisation, créer 420 000 emplois et soutenir 1,1 million de PME, lutter contre la pauvreté urbaine : autant de priorités pour les Européens.

### 3.2 Objectifs spécifiques du FESI 2021-2027 (FEDER et FSE)

Il n'y a pratiquement aucun secteur ni zone géographique qui ne soit couvert par les FESI 2021-2027. Les exclusions du champ d'application du FEDER et du FC sont spécifiquement mentionnés à l'article 6 des Dispositions communes et concernent divers secteurs allant du nucléaire au tabac et aux produits du tabac, de l'investissement dans des installations de traitement des déchets résiduels aux combustibles fossiles, en passant par le haut débit, les infrastructures dans les régions et le transport ferroviaire. Les projets dans les pays et territoires d'Outre-mer ne sont pas éligibles au FEDER et au FC, mais peuvent participer aux programmes Interrégionaux.

Conformément à l'article 4, le champ d'application de l'aide du FEDER est défini en fonction de : (a) l'infrastructure ; (b) l'accès aux services ; (c) les investissements productifs dans les PME ; (d) les équipements, les logiciels et les actifs immatériels ; (e) l'information, la communication, les études, la mise en réseau, la coopération, les échanges d'expériences et activités impliquant des relais ; (f) l'assistance technique<sup>9</sup>.

Les objectifs de politique générale (OP) du FEDER soutiennent 21 objectifs spécifiques énumérés à l'article 2 de la proposition de règlement sur le Fonds européen de développement régional et sur le Fonds de cohésion<sup>10</sup>. Ces objectifs spécifiques sont :

**L'OP 1: « Une Europe plus intelligente, grâce à l'innovation, à la numérisation, à la transformation économique et au soutien des petites et moyennes entreprises » se traduit dans les objectifs spécifiques suivants :**

- I. Renforcer les capacités de recherche et d'innovation et adopter des technologies avancées;
- II. Récolter les bénéfices de la numérisation pour les citoyens, les entreprises et les gouvernements;
- III. Renforcer la croissance et la compétitivité des PME;
- IV. Développer les compétences pour une spécialisation intelligente, la transition industrielle et l'esprit d'entreprise.

<sup>9</sup> <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/HTML/?uri=CELEX:52018PC0372&from=EN>

<sup>10</sup> <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:52018PC0372>

**L'OP 2: « Une Europe plus verte et sans carbone, qui mette en œuvre les accords de Paris et investisse dans la transition énergétique, les énergies renouvelables et la lutte contre le changement climatique » se déploie en fonction des objectifs spécifiques suivants :**

- I. La promotion de mesures d'efficacité énergétique;
- II. La promotion des énergies renouvelables;
- III. Le développement des systèmes énergétiques intelligents, des réseaux et du stockage au niveau local;
- IV. La promotion de l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques et la résilience aux catastrophes;
- V. La promotion d'une gestion durable de l'eau;
- VI. La promotion de la transition vers une économie circulaire;
- VII. L'amélioration de la biodiversité, des infrastructures vertes en milieu urbain et la réduction de la pollution.

**L'OP 3: « Une Europe plus connectée grâce à l'amélioration de la mobilité et de la connectivité régionale des TIC » comprend les objectifs spécifiques suivants :**

- I. Améliorer la connectivité numérique;
- II. Développer un RTE-T (réseau transeuropéen de transport) durable, résistant au climat, intelligent, sûr et intermodal;
- III. Développer des politiques nationales, régionales et internationales durables, résistantes au climat, intelligentes et intermodales; la mobilité locale, y compris l'amélioration de l'accès au RTE-T et la mobilité transfrontalière
- IV. Promouvoir une mobilité urbaine multimodale durable.

**L'OP 4 « Une Europe plus sociale mettant en œuvre le pilier européen des droits sociaux » comprend les objectifs suivants :**

- I. Renforcer l'efficacité des marchés du travail et l'accès à des emplois de qualité par le développement de l'innovation et des infrastructures sociales;
- II. Améliorer l'accès à des services inclusifs et de qualité dans le domaine de l'éducation, de la formation et de l'apprentissage tout au long de la vie par le développement des infrastructures;
- III. Accroître l'intégration socio-économique des communautés marginalisées, des migrants et des groupes défavorisés, grâce à des mesures intégrées comprenant le logement et les services sociaux;
- IV. Assurer l'égalité d'accès aux soins de santé en développant les infrastructures, y compris les soins primaires.

**L'OP 5: « Une Europe plus proche des citoyens favorisant le développement durable et intégré des zones urbaines, zones rurales et côtières et initiatives locales » comprend les objectifs spécifiques suivants :**

- I. Favoriser le développement social, économique et environnemental, le patrimoine culturel et la sécurité dans les zones urbaines ;
- II. Favoriser le développement social, économique et environnemental local, le patrimoine culturel et la sécurité, y compris pour les zones rurales et côtières, également par le biais d'initiatives locales liées au développement.

Le Fonds de cohésion soutient les investissements dans l'environnement, y compris les investissements liés au développement durable, et dans le réseau transeuropéen - Transport, mais peut également être utilisé pour le PO 2 et les objectifs spécifiques du PO 3 énoncés aux points ii), iii) et iv), ainsi que pour soutenir les activités visant à atteindre l'objectif d'emploi et de croissance.

Le FSE est le principal instrument de l'Europe pour soutenir l'emploi, aider les personnes à obtenir de meilleurs emplois et garantir des possibilités d'emploi plus équitables pour tous les citoyens de l'UE. Il fonctionne en investissant dans le capital humain de l'Europe. L'article 4 du règlement du Parlement européen et du Conseil relatif au Fonds social européen Plus<sup>11</sup> liste les objectifs spécifiques de ce fonds qui contribue à la mise en œuvre du pilier européen des droits sociaux :

II) **Améliorer l'accès à l'emploi** de tous les demandeurs d'emploi, en particulier des jeunes, des chômeurs de longue durée et des inactifs, en promouvant le travail indépendant et l'économie sociale;

(II) **Moderniser les institutions** et les services du marché du travail afin d'évaluer et d'anticiper les besoins en compétences et assurer une assistance et un soutien opportuns et adaptés à l'adéquation au marché du travail, aux transitions et à la mobilité;

(III) **Promouvoir la participation des femmes** au marché du travail, un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée, y compris l'accès à la garde d'enfants, un environnement de travail sain et bien adapté aux risques sanitaires, l'adaptation des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs au changement, ainsi qu'une vieillesse active et en bonne santé;

(IV) **Améliorer la qualité, l'efficacité et l'adéquation du marché du travail** aux systèmes éducatifs et à la formation pour favoriser l'acquisition de compétences clés, y compris les compétences numériques;

(V) **Promouvoir l'égalité d'accès à une éducation et une formation de qualité** et favorisant l'intégration, ainsi que sa continuité, en particulier pour les groupes défavorisés, de l'accueil de la petite enfance, à l'enseignement et la formation professionnels, et au niveau tertiaire, ainsi que l'éducation et l'apprentissage des adultes autant que la mobilité professionnelle de tous;

(VI) **Promouvoir l'éducation et la formation tout au long de la vie**, notamment en offrant à tous des possibilités souples de perfectionnement et de réorientation en prenant en compte les compétences numériques, mieux anticiper les changements et les nouvelles exigences en matière de compétences en fonction des besoins du marché du travail, faciliter les transitions de carrière et valoriser la mobilité professionnelle;

(VII) **Favoriser l'inclusion active en vue de promouvoir l'égalité des chances et la participation active des citoyens à la vie de la société** et l'améliorer de l'employabilité;

(VIII) **Promouvoir l'intégration socio-économique** des ressortissants de pays tiers et des personnes marginalisées comme les Roms;

(IX) Améliorer l'égalité et l'opportunité d'accéder à des services de qualité, durables et abordables ; moderniser les systèmes de protection sociale, notamment en favorisant

---

<sup>11</sup> Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif au Fonds social européen Plus (FSE+), COM/2018/382 final, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/en/TXT/?uri=CELEX:52018PC0382>

l'accès à la protection sociale ; améliorer l'accessibilité, l'efficacité et la résilience des systèmes de soins de santé et des services de soins de longue durée;

(X) **Promouvoir l'intégration sociale** des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, y compris les plus les personnes démunies et les enfants;

(XI) Remédier aux privations matérielles par une aide alimentaire et/ou matérielle de base aux plus démunis, y compris les mesures d'accompagnement.

## 4. Comment fonctionnent les fonds structurels et d'investissement ?

La compréhension du FESI est encore compliquée par la présence de plusieurs contraintes et des limitations dans leur affectation aux États membres qui excluent ou incluent des régions sur la base de plusieurs critères.

Le premier de ces critères est le PIB. Un objectif politique bien établi de l'Union européenne est la convergence entre les régions mais sa réalisation est entravée par les énormes différences de PIB existant entre les régions.

« L'objectif de convergence » couvre les régions dont le PIB par habitant est inférieur à 75 % de la moyenne de l'UE et vise à accélérer leur développement économique. L'objectif de convergence est financé par le FEDER, le FSE et le FC afin qu'une grande partie des subventions de l'UE soit allouée aux moins favorisés des États membres. Les régions éligibles au titre des objectifs de convergence sont la totalité des pays d'Europe de l'Est (à l'exception de certaines régions) ainsi que plusieurs régions d'Italie, du Portugal et d'Espagne.

Le deuxième objectif régional poursuivi par le FESI concerne la compétitivité régionale, c'est-à-dire la capacité d'une région à offrir un environnement attrayant et durable aux entreprises et aux résidents pour qu'ils puissent vivre et travailler. Un indice de compétitivité régionale<sup>12</sup> mesure la position des régions sur des aspects tels que la gouvernance, l'infrastructure (y compris les réseaux numériques), la santé, le capital humain, le marché du travail et l'innovation. L'objectif « Compétitivité régionale et emploi » couvre toutes les régions du territoire de l'UE, à l'exception de celles qui sont déjà couvertes par l'objectif de convergence. Il vise à renforcer la compétitivité, l'emploi et l'attractivité de ces régions.

La « coopération territoriale européenne » (CTE) est un objectif de la politique de cohésion de l'Union européenne, au service de son objectif ultime de renforcement de la cohésion économique et sociale de l'Union. Mieux connu sous le terme « Interreg », le CTE fournit un cadre pour la mise en œuvre d'actions communes et d'échanges politiques entre les acteurs nationaux, régionaux et locaux des différents États membres. L'objectif global de la coopération territoriale européenne est de promouvoir un développement économique, social et territorial harmonieux qui favorise le développement de l'Union dans son ensemble. Interreg est construit autour de trois volets de coopération : transfrontalière (Interreg A), transnationale (Interreg B) et interrégionale (Interreg C).

---

<sup>12</sup> <https://cohesiondata.ec.europa.eu/stories/s/Regional-Competitiveness-Index-2019/363v-4uq6/>

Les trois objectifs régionaux - l'objectif de convergence, la compétitivité régionale et les objectifs liés à l'emploi l'emploi ainsi que la coopération territoriale européenne - visent à contribuer à réduire les disparités régionales sur le territoire de l'Union.

#### 4.1 Le cadre normatif

Afin de comprendre comment les bibliothèques publiques peuvent mettre en œuvre le FESI, une appréciation du statut de la culture dans le cadre juridique FESI doit être faite<sup>13</sup>.

L'article 167 Titre XIII du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne<sup>14</sup> porte sur la culture ; elle stipule que l'Union contribue à l'épanouissement des cultures des États membres, tout en respectant leur diversité nationale et régionale. En conséquence, l'action envisagée par l'Union consiste à encourager la coopération entre les États membres sur des questions telles que l'amélioration de la connaissance et de la diffusion de la culture et de l'histoire des peuples de l'Union européenne, la conservation du patrimoine culturel d'importance européenne et les échanges culturels non commerciaux et en favorisant la coopération avec les pays du tiers monde et les organisations internationales, en particulier le Conseil de l'Europe. Toute harmonisation des dispositions législatives et réglementaires des États membres sur les politiques culturelles est exclue.

Au niveau du FESI, le règlement sur les dispositions communes<sup>15</sup> régissant le FESI 2014-2020 fait une référence unique à la culture sous la forme d'une conditionnalité *ex ante* en vue de poursuivre la priorité d'investissement du FEDER : « **Renforcement des applications TIC pour l'administration en ligne, l'apprentissage en ligne, l'inclusion électronique, l'écologie et la santé en ligne** ». En d'autres termes, dans ces domaines particuliers, les autorités des États membres pourraient envisager d'utiliser la culture électronique comme moyen de faire participer les entreprises et les citoyens dans le cadre d'une stratégie visant à développer l'accès aux TIC et leur utilisation.

D'autres références à la culture se trouvent dans les règlements séparés du FEDER et du FSE. Dans le cadre du FEDER, il est fait référence aux industries créatives et culturelles et au tourisme durable<sup>16</sup>. Un rôle plus social est suggéré dans le considérant 15 : « **Afin de promouvoir l'inclusion sociale et de lutter contre la pauvreté, en particulier parmi les communautés marginalisées, il est nécessaire d'améliorer l'accès aux services sociaux, culturels et les services de loisirs, par la mise en place d'infrastructures à petite échelle, en tenant compte des besoins des personnes handicapées et des personnes âgées** ».

---

<sup>13</sup> Un guide complet (le guide bleu) du FESI se trouve dans les Fonds structurels et d'investissement européens 2014-2020 : Textes officiels et des commentaires. Union européenne, 2015, [https://ec.europa.eu/regional\\_policy/sources/docgener/guides/blue\\_book/blueguide\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docgener/guides/blue_book/blueguide_en.pdf)

<sup>14</sup> <https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:12012E/TXT:EN:PDF>.

<sup>15</sup> Règlement (UE) n° 1303/2013 portant règlement portant dispositions communes concernant les Fonds européens de développement régional, Fonds de développement, Fonds social européen, Fonds de cohésion, Fonds européen agricole pour le développement rural, le développement et le Fonds européen pour la pêche et la mer.

<sup>16</sup> Respectivement, considérant 8 et considérant 11.

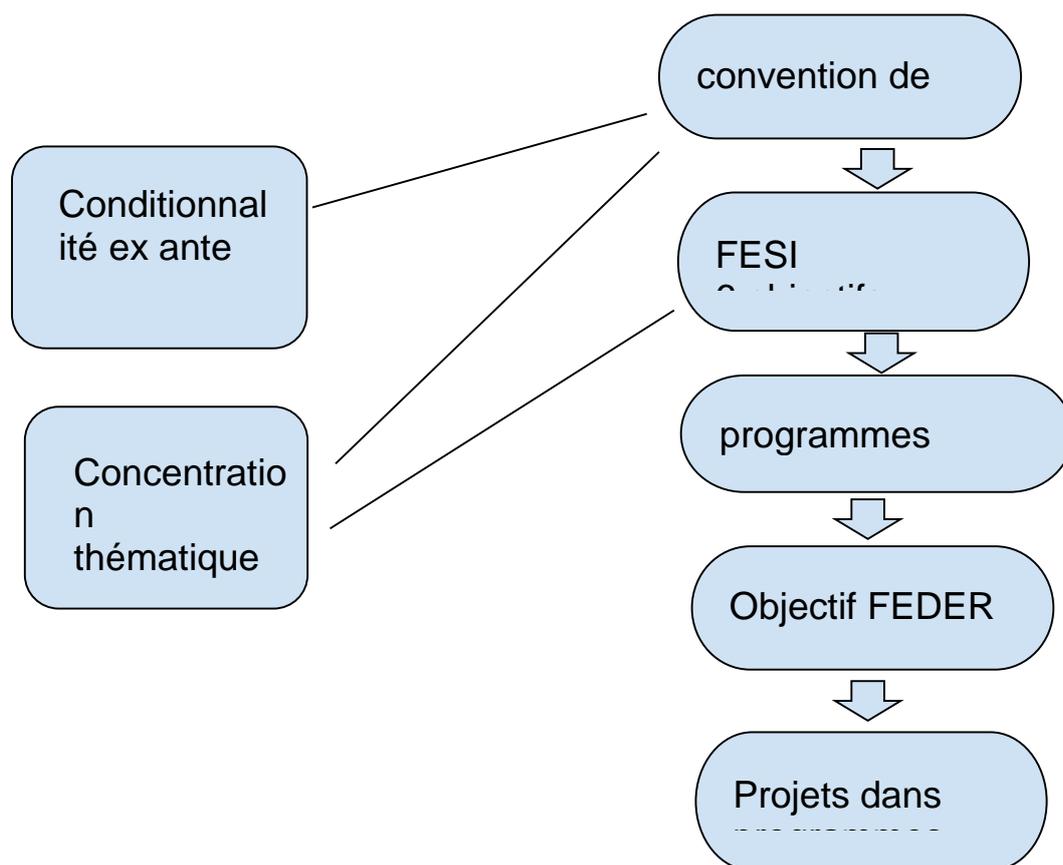
## 4.2 Le processus de mise en œuvre

L'attention et le financement directs de la culture dans le FESI se situent à différents niveaux et l'interaction entre ces niveaux est un facteur important pour déterminer ce qui se passe dans la pratique. Il y a d'importantes différences dans la manière dont le FESI est en principe en mesure de soutenir la culture. Ces différences se manifestent dans la manière dont les États membres ont façonné les accords de partenariat et la formulation des politiques opérationnelles des programmes aux niveaux national et régional.

Pour une meilleure compréhension du FESI 2014-2020, deux concepts importants doivent être introduits : la conditionnalité *ex ante* et la concentration thématique, toutes deux fonctionnant comme des conditions préalables à l'affectation au FESI. La conditionnalité *ex ante* est une ou plusieurs conditions qui sont considérées comme nécessaires à la utilisation efficace du FESI. Les États membres doivent montrer qu'ils ont mis en place des politiques contribuant à la réalisation d'objectifs spécifiques en rapport avec les processus prévus. Le choix des secteurs clés doit être basé sur les avantages perçus comme concurrentiels par les pays et les régions concernés suivant ce qui est désigné comme « Processus de spécialisation intelligente ». Une « spécialisation intelligente » est une approche fondée sur un lieu, ses atouts et ses ressources disponibles, sa possibilité de relever des défis socio-économiques spécifiques afin d'identifier les possibilités de développement et de croissance. Sur cette base, les États membres font des choix en matière d'investissement et soutiennent un nombre limité de priorités bien identifiées pour les investissements basés sur l'innovation.

La concentration thématique signifie que la majorité des ressources doit être concentrée sur un maximum de quelques objectifs thématiques afin d'atteindre une « masse critique » d'impact réel. Il appartient aux États membres de choisir les objectifs thématiques pour lesquels la plus grande partie des fonds sera allouée.

Aucun objectif spécifique du FESI n'aborde explicitement la culture, bien que l'action culturelle soit perçue comme un moyen approprié de promouvoir la diversité culturelle. La « chaîne de valeur » de la politique de cohésion régionale de l'UE 2014-2020 peut être décrite dans le tableau ci-dessous :



Sur la base des deux ou plusieurs objectifs spécifiques choisis par les États membres (concentration thématique) et des stratégies nationales ou locales de spécialisation intelligente, l'étape suivante à considérer est celle de la date à laquelle les programmes opérationnels sont établis pour chacun des Fonds. Ceux-ci peuvent prendre la forme de programmes nationaux ou de programmes opérationnels (PO) régionaux dans les grands États membres ou seulement les PO nationaux dans les petits États membres, bien que, comme dans le cas du Danemark et de la Suède, des PO nationaux puissent être mis en œuvre avec des variations régionales. Certains des PO nationaux sont consacrés à des domaines politiques particuliers et un petit nombre ont été spécifiquement ou partiellement consacrés à la culture.

Quelle que soit la manière dont ils sont organisés, c'est avec les PO que nous commençons à entrer de manière détaillée dans la mise en œuvre des FESI sur le terrain dans des pays ou régions spécifiques. Les « bénéficiaires » du FESI couvrent un large public, allant des petites et moyennes entreprises aux grandes entreprises, et des organismes publics aux organisations non gouvernementales et de la société civile. Ces bénéficiaires peuvent également être les universités, les étudiants, les chercheurs, les organisations communautaires et civiques, les agriculteurs ou les pêcheurs. Ce sont des intermédiaires qui peuvent alors fournir des services gratuitement ou à un taux subventionné aux entreprises ou autres bénéficiaires finaux. Ces organisations cherchent à accroître le nombre de membres des groupements et, surtout, à fournir les services aux membres du groupe. Il peut s'agir de renforcer les compétences des entreprises membres et les titulaires

de projets, l'organisation d'événements de jumelage ou de mise en réseau, l'établissement de relations avec des institutions de connaissances ou l'aide à la commercialisation internationale.

Cet aspect du développement des FESI est très important pour le processus d'accès aux fonds. Il s'agit de moins en moins d'entreprises individuelles cherchant à accéder à des fonds et ayant besoin de savoir si elles sont éligibles ou non. Il s'agit plutôt pour les organisations sectorielles de pouvoir concevoir, proposer et, en cas de succès, gérer des projets qui répondent aux conditions du PO concerné. Les bibliothèques peuvent promouvoir leurs politiques et obtenir un financement pour des projets s'inscrivant dans les programmes nationaux et/ou régionaux sélectionnés par le pays où ils sont basés et qui répondent aux objectifs spécifiques des FESI.

### 4.3 La nature « cachée » des FESI alloués aux projets de bibliothèques

La question 29 du questionnaire susmentionné sur la législation et la politique des bibliothèques en Europe, lancé par EBLIDA en janvier 2020, demandait si les bibliothèques du pays de la personne interrogée ont eu recours aux fonds structurels de l'Union européenne (Fonds social européen, cohésion sociale, etc.).

Le tableau suivant résume les réponses fournies à la question n. 29.

<b>Nombre de pays recourant aux fonds de l'ESI</b>	
Oui	33,33%.
Non	39,39%
Ne sait pas	24,24%.
Non applicable (Pays NON-UE)	3.03%

Les pays qui ont répondu positivement au questionnaire étaient : la République tchèque, l'Allemagne, la Hongrie, l'Italie, l'Espagne, la Lettonie, le Luxembourg, la Pologne, la Roumanie et la Slovaquie.

Ce tableau est une démonstration de la manière dont les FESI sont alloués aux projets de bibliothèques dans un cadre « caché ». Les bénéficiaires des FESI peuvent ne pas être des acteurs culturels et très souvent ils sont étrangers au travail des bibliothèques. Les bibliothèques elles-mêmes peuvent être les deuxièmes ou troisièmes bénéficiaires des financements de l'UE dans le cadre de programmes ayant été conçus au niveau local à des fins non culturelles. Pour donner un exemple, les bibliothèques lituaniennes ont lancé la production de masques faciaux à la demande pendant la crise de la Covid-19. C'est le résultat inattendu des 58 imprimantes 3D fournies à toutes les grandes bibliothèques publiques de Lituanie dans le cadre du projet « Promouvoir l'utilisation intelligente de l'infrastructure rénovée pour un accès public à l'internet par les résidents ».<sup>17</sup> En Bulgarie, le projet « Compétences numériques pour les PME en Bulgarie », mis en œuvre par les bibliothèques des districts de Plovdiv, Smolyan et Stara Zagora, offre un accès égal à l'information et la communication, l'apprentissage tout au long de la vie, la collaboration avec

---

<sup>17</sup> Le projet a été financé par le programme opérationnel d'investissements des fonds structurels de l'UE 2014-2020 <https://www.lnb.lt/en/news/5242-lithuanian-libraries-offer-support-to-healthcare-professionals>

les travailleurs des PME et leurs familles. Le projet est financé par le Fonds social européen<sup>18</sup>.

Une enquête aléatoire effectuée sur le site italien Opencoesione, le guichet unique pour tous les FESI en Italie, montre par exemple que dans la zone géographique d'Adrion un projet de livre pour la préservation du patrimoine culturel a été financé dans le cadre du fonds Interreg ESI. Le projet comprend également des pays non-membres de l'UE<sup>19</sup>.

Ces trois exemples, de nature et de portée totalement différentes, font apparaître deux éléments à prendre en considération :

- a) Pour qu'une bibliothèque puisse participer activement aux FESI, il faut qu'elle ait une connaissance à la fois du contexte général de l'UE et du contexte local ;
- b) L'Agenda 2030 pour le développement durable est le cadre idéal dans lequel les FESI peuvent être appliqués utilement.

## 4.4 La charge administrative des FESI

Les FESI peuvent être essentiels pour les départements de R&D qui travaillent actuellement sur des projets de bibliothèque susceptibles de devenir les activités principales à long terme. Ils suscitent l'innovation et sont très souvent associés aux derniers projets de développements des bibliothèques. Cependant, la gestion et la mise en œuvre des programmes FESI peuvent être une tâche complexe et exigeante en termes de personnel, de frais généraux et de coûts externes que les bénéficiaires doivent respecter avec les obligations imposées par le règlement des FESI. Dans certains cas, les réglementations nationales ajoutent de la complexité et augmentent les coûts administratifs d'un projet. Cela est particulièrement vrai pour les projets de bibliothèque à petite échelle qui ont tendance à être relativement plus coûteux que les programmes plus importants sur le plan financier mais on trouve également parfois l'inverse. Étant donné que les bénéficiaires des FESI n'ont de contacts qu'avec les autorités locales ou régionales, ils bénéficient d'une meilleure compréhension des procédures et des besoins locaux ; par conséquent, la charge administrative des FESI peut être amoindrie au regard de projets directement financés par la Commission européenne.

Une partie de la complexité administrative des FESI réside dans son système de prestation décentralisé. Les FESI sont mis en œuvre grâce à une gestion partagée et à une gouvernance à plusieurs niveaux. Cela signifie que les programmes sont gérés au niveau national, régional et local et, généralement, il existe un grand nombre d'acteurs impliqués dans la mise en œuvre des programmes. Les États membres et les régions sont également responsables de la mise en place de systèmes de gestion et de contrôle appropriés pour garantir l'utilisation des fonds.

---

<sup>18</sup> <http://www.glbulgaria.bg/en/digisme>

<sup>19</sup> <https://www.adrioninterreg.eu/index.php/2020/03/13/the-goal-of-adrionetbook-project-develop-a-digital-library-to-help-preserve-cultural-heritage-in-the-adriatic-ionic-region/>.

ADRION covers eight Partner States, of which four are EU Member States (Croatia, Greece, Italy and Slovenia), three are candidate countries (Albania, Montenegro, Serbia) and one is a potential candidate country (Bosnia and Herzegovina).

**La charge administrative a été allégée pour les FESI 2021-2027.** Le processus d'accès au financement pour les bénéficiaires potentiels du soutien financier de l'UE a été simplifié grâce à quelque 80 mesures et procédures de simplification, telles que des taux de remboursement uniques, des taux forfaitaires et un délai de paiement de 90 jours pour les bénéficiaires, un échange électronique de données entre les bénéficiaires.

Tout cela peut contribuer à réduire la charge administrative des FESI.

La gestion d'importantes allocations financières à des projets culturels - en Italie, près d'un demi-milliard d'euros ont été alloués à des projets relatifs au patrimoine culturel - et la complexité des procédures de rapport ont amené des solutions qui pourraient s'avérer utiles pour la mise en œuvre de projets de développement durable financés par les FESI dans les bibliothèques. Ces solutions dépendent en grande partie du type d'accords de partenariat conclus par la Commission européenne avec chaque État membre. Dans certains cas, il peut être utile de recourir à des entreprises pour gérer les parties administratives du projet. Dans certains pays d'Europe de l'Est, l'administration des FESI est prise en charge par les autorités nationales (Ministère de la culture ou des affaires sociales, par exemple), qui agissent en tant que bénéficiaires des FESI et ont des responsabilités de gestion. Dans d'autres cas, la partie prenante régionale sous-traite l'administration du projet à un bénéficiaire local qui gère un large éventail de projets locaux, y compris des projets de bibliothèques. Ce qui suit est un recueil non exhaustif d'études de cas en Bulgarie, en Allemagne et aux Pays-Bas. Les informations se réfèrent aux FESI 2007-2013 et 2014-2020 appliqués dans les bibliothèques.

#### 4.4.1 Études de cas en Bulgarie

En Bulgarie, la gouvernance des FESI dans les bibliothèques a suivi différentes directions. Les bibliothèques bulgares ont utilisé le programme opérationnel « Science et éducation pour une croissance intelligente » pour mettre en œuvre des projets de bibliothèque. Le programme opérationnel est géré par l'Agence exécutive, Science et éducation de Smart Growth, l'une des neuf autorités de gestion des FESI en Bulgarie. Les programmes Interreg pour la coopération transfrontalière, gérés par le Ministère de la région Développement et travaux publics, visant à favoriser la coopération entre la Bulgarie et les États membres de l'UE d'une part, et entre la Bulgarie et les pays candidats ou candidats potentiels à l'adhésion à l'Union européenne, d'autre part, ont également joué un rôle important. Des projets de bibliothèques ont été lancés avec la Roumanie, la Turquie, la République de Macédoine du Nord et Serbie<sup>20</sup>.

Dans le cadre du programme opérationnel du FEDER « Science et éducation pour une croissance intelligente », les projets de la bibliothèque nationale « St Cyril et Methodius » de Bulgarie a été promu centre d'excellence pour le patrimoine bulgare (Axe prioritaire 1 « Recherche et développement technologique », « Construction et Développement de centres d'excellence », « Les nouvelles technologies dans le secteur de la création et des loisirs Industriels »). L'objectif principal de cette initiative est de construire une infrastructure moderne pour la recherche et l'innovation dans les industries de la

---

<sup>20</sup> Des informations sur les investissements de l'ESIF dans les bibliothèques en Bulgarie ont été aimablement transmises par Mme Marina Encheva, membre du comité exécutif de l'EBLIDA, et Mme Spaska Tarandova, directrice des bibliothèques mondiales - Fondation bulgare

création et des loisirs, en faisant appel à des équipes intégrées pour les projets interdisciplinaires, la recherche, les politiques et les pratiques. Le résultat attendu est de créer les conditions pour le développement d'une recherche orientée vers le marché. Un système de recherche distribué est envisagé avec une connectivité de réseau entre les modules de projet, des canaux de communication alternatifs, une recherche et un développement de pointe, des contributions économiques, sociales et environnementales grâce la diffusion et le transfert de connaissances. Le budget global pour les douze institutions s'élève à 15 206 856 euros<sup>21</sup>.

De même, la bibliothèque de l'Université de médecine de Plovdiv a reçu un financement pour l'accès par abonnement, y compris à distance, aux ressources d'information à l'appui des activités de recherche des équipes scientifiques de l'Université de médecine en tant que « Centre de compétence en médecine personnalisée et innovante ».

Les fonds Interreg ont été utilisés pour les projets de bibliothèque suivants :

- Trésors écrits du Danube inférieur communs aux bibliothèques, musées et archives.

L'objectif général du projet est de promouvoir la préservation, la protection, la promotion et le développement du patrimoine culturel immatériel écrit dans la coopération transfrontalière par la diversification des services touristiques et le développement du tourisme littéraire s'appuyant sur les avantages, le potentiel commun et le dépassement des divergences. La direction est assurée par la « Global Libraries Foundation - Bulgaria » et les bibliothèques partenaires sont : Biblioteca Județeană Alexandru și Aristia Aman (à Craiova, Roumanie) et Lyuben Karavelov Bibliothèque régionale (Ruse, en Bulgarie). Ce projet est mis en œuvre avec le soutien du programme de coopération transfrontalière FEDER INTERREG Roumanie - Bulgarie programme V-A. Le projet est réalisé avec le soutien du programme de coopération transfrontalière FEDER INTERREG Roumanie - Bulgarie V-A. est de 95 701 euros et le budget du FEDER s'élève à 81 345,22 euros<sup>22</sup>

- Bibliothèque régionale « Hristo Botev » - Vratsa : partenaire du projet transfrontalier Roumanie-Bulgarie Programme de coopération. Avec le district de Dolj - partenaire principal, Alexander et Aristia Bibliothèque du district « Amman » dans l'administration du district de Craiova et Vratsa, en roumain-bulgare. Des centres culturels et d'information ont été créés dans les villes de Vratsa et Craiova. Un portail web commun entre les deux plus grandes bibliothèques publiques des deux zones frontalières - Vratsa et Dolj, a été développé pour permettre à la population de Bulgarie et de Roumanie d'accéder librement à la précieuse richesse numérique des collections des deux bibliothèques.

- La bibliothèque régionale Hristo Botev a numérisé cinq collections provenant du fonds du département d'histoire locale. Le projet a débuté en mars 2013 et sa durée était de 30 mois. La valeur totale est de 3 280 442 euros, dont 206 698 euros ont été accordés pour les activités de la bibliothèque régionale Hristo Botev<sup>23</sup>.

---

<sup>21</sup> Projet "Construction et développement du centre d'excellence "Heritage BG"", <http://www.bas.bg/en/2018/03/26/project-building-and-dvelopment-of-center-of-excellence-heritage-bg/>.

<sup>22</sup> Les trésors écrits du Bas-Danube, <https://twtd.com/web/partners/> et Les trésors écrits de Bas Danube, Programme 2014 - 2020 INTERREG V-A Roumanie - Bulgarie <https://keep.eu/projects/19903/>.

<sup>23</sup> À propos du projet: <http://portal.libvratsa.org/wp/en/about-the-project/>. 24 Haskovo and Edirne - cultural and historical destinations, <https://keep.eu/projects/21064/>.

- Bibliothèque régionale « Hristo Smirnenski » ( Edirne) - Haskovo (<https://project-haskovo-edirne.eu/>) est un partenaire de premier plan dans la mise en œuvre du projet « Haskovo et ses destinations culturelles et historiques » financés par le programme INTERREG IPA pour la coopération transfrontalière entre la Bulgarie et la Turquie 2014-2020. Le but du projet est de promouvoir le dialogue interculturel et d'améliorer l'accès au patrimoine culturel par une utilisation plus large des technologies numériques. L'une des activités les plus importantes du cadre du projet était la numérisation de cartes postales, de photographies, de périodiques et de livres des deux zones frontalières de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle. Des scanners et des appareils photo numériques ont été achetés pour les partenaires comme principaux outils pour la numérisation. Le projet est d'une valeur de 93 460 euros et le financement de l'Union européenne s'élève à 79 441 euros<sup>24</sup>.

Une autre série de projets de bibliothèques en Bulgarie est financée par le FSE+. Le projet «Compétences numériques pour les petites et moyennes entreprises » est mis en œuvre par la fondation Global Libraries - Bulgaria (GLBF), dont le conseil d'administration associe des organismes de bibliothécaires et de non-bibliothécaires<sup>25</sup>. Les partenaires du GLBF sont l'association bulgare de l'Union des petites et moyennes entreprises et le projet letton d'information et l'Association des technologies de la communication (LIKTA). Son objectif est de développer un programme éducatif, de créer des bibliothèques régionales à Plovdiv, Smolyan et Stara Zagora en tant que centre d'acquisition de compétences numériques modernes pour les propriétaires et les employés des PME<sup>26</sup>. Le projet, mis en œuvre en étroite collaboration avec les bibliothèques régionales des districts de Plovdiv, Smolyan et Stara Zagora, est financé au titre de la procédure « Partenariats transnationaux et danubiens pour l'emploi et la croissance » de l'initiative « Développement des ressources humaines» 2014-2020, cofinancé par l'Union européenne par le biais du Fonds social européen. Le coût total du projet s'élève à 86 162 euros, dont 81 673 euros sont financés par l'Europe.

La bibliothèque de l'Université d'économie de Varna a participé à un projet : « Soutien au développement des doctorants, des post-doctorants, des diplômés et des jeunes scientifiques » - phase 1 (02.06. 2017 - 31.12. 2018). Dans le cadre de ce projet, la bibliothèque favorisait l'accès à des informations scientifiques et a souscrit un abonnement à une plateforme permettant de vérifier l'originalité des travaux et des publications scientifiques.

La Global Libraries Foundation et l'University of Library Studies and Information Technologies ont également géré plusieurs projets dans le cadre d'Erasmus + liés à l'amélioration des compétences numériques des bibliothécaires (projet BIBLIO) et l'amélioration des compétences en matière de maîtrise de l'information des usagers de la bibliothèque (projet NAVIGATE). Erasmus+ vise également à contribuer à la stratégie

---

<sup>24</sup> [Haskovo and Edirne - cultural and historical destinations, https://keep.eu/projects/21064](https://keep.eu/projects/21064)

<sup>25</sup> Elle regroupe le Ministère bulgare de la culture, le Ministère des transports, des technologies de l'information et des communications, l'Association nationale des municipalités, le Fonds de dotation national "13 siècles de Bulgarie", l'Union nationale Chitalishte et l'Association bulgare des bibliothèques et de l'information.

<sup>26</sup> Compétences numériques pour les petites et moyennes entreprises en Bulgarie  
<http://www.glibulgaria.bg/en/digisme>.

Europe 2020 pour la croissance, l'emploi, l'équité sociale et l'inclusion, mais les exigences des projets sont différentes<sup>27</sup>.

#### 4.4.2 Études de cas en Allemagne

Au niveau fédéral, l'autorité décisionnelle pour le FEDER est le Ministère fédéral de l'économie et de l'énergie (BMW). Chacun des 16 Bundesländer allemands (États fédérés) détermine cependant des lignes directrices pour l'aide financière et met en place les programmes de financement en partant du principe qu'ils fonctionnent plus efficacement lorsque les besoins sont connus très précisément<sup>28</sup>. Au total, il y a 24 autorités de gestion des FESI en Allemagne, soit plus que le nombre de Länder, parce que huit autorités s'occupent également des programmes Interreg développés par plusieurs institutions avec les pays voisins : avec la Pologne (Mecklembourg-Poméranie occidentale et Brandebourg), l'Autriche-Suisse-Liechtenstein (Alpenrhein-Bodensee-Hochrhein), le Danemark (Investitionsbank Schleswig-Holstein), les Pays-Bas (Rhein-Waal), la République tchèque (Bavière et Saxe), les Pays baltes (Investitionsbank Schleswig-Holstein). En dépit de cette approche régionale pleinement orientée, une exception s'applique aux FSE, où un programme de nature fédérale, d'une valeur de 2,7 milliards d'euros, a été élaboré conjointement par le Ministère fédéral du travail et des affaires sociales d'une part, et les ministères fédéraux des affaires économiques, de l'éducation l'environnement et les affaires familiale d'autre part. Les programmes régionaux du FSE dans les différents Länder peuvent varier d'un Land (un État fédéral allemand) à un autre, mais tous s'alignent sur le programme fédéral du FSE en termes de contenu et d'orientation politique («programmes opérationnels»). Tous les programmes, cependant, suivent les règles établies dans l'Accord de partenariat, qui décide de l'éligibilité au support financier en Allemagne.

Tous les FESI en Allemagne sont cofinancés part des sources nationales. Chaque Land fait sa propre contribution nationale qui va de 15 % dans les régions moins développées à 50 % dans les régions plus fortement développées.

Dans le cadre du FEDER 2007-2014, deux projets ont été financés à Oranienburg - une ville de 40 000 habitants dans la région de Brandebourg - et Waltershausen - 13 000 habitants, en Thuringe. Oranienburg a identifié deux points forts de son urbanisme : le centre ville de style baroque et le paysage aquatique sur les rives de la rivière Havel. La région a donc décidé de restaurer la bibliothèque, d'y adjoindre un office du tourisme et un lieu d'exposition après avoir requalifié le vieux château, le parc du château et la promenade de la Havel. Le projet de bibliothèque, d'une valeur de 4 762 869 euros, a bénéficié du soutien de l'EFRD à hauteur de 3 432 750 euros. La restauration des bâtiments était également l'objectif de la reconstruction de la Stadtbibliothek Waltershausen dans les locaux du XVIe siècle. Dans un complexe historique qui comprend également l'hôtel de ville (1441), la requalification de la Stadtbibliothek comprend la redécouverte des murs en papier historiques et de l'intérieur

---

<sup>27</sup> Des informations sur les projets Erasmus+ du GLBF sont disponibles : <http://www.glbulgaria.bg/bg/node/29178>.

<sup>28</sup> Outre la brochure publiée par le ministère fédéral de l'économie et de l'énergie et le Union européenne (Les fonds structurels et d'investissement européens en Allemagne, mars 2017, [https://www.bmwi.de/Redaktion/EN/Publikationen/european-structural-and-investment-funds-ingermany.pdf?\\_\\_blob=publicationFile&v=4](https://www.bmwi.de/Redaktion/EN/Publikationen/european-structural-and-investment-funds-ingermany.pdf?__blob=publicationFile&v=4)), les informations pour ce paragraphe ont été aimablement transmises par Mme Hella Klauser, membre du comité exécutif d'EBLIDA.

cour, qui a été transformée en atrium intérieur. Le soutien du FEDER était de l'ordre de 1 111 538 euros ; la somme allouée pour l'ensemble du projet s'élevait à 1 398 100 €. La ville de Berlin a soutenu un projet de bibliothèque du FEDER d'une nature totalement différente. Un sous-programme de l'initiative Zukunftsinitiative Stadtteil (ZIS, Future Initiative in City areas), le programme relatif aux bibliothèques, a été appelé BIST (Bibliotheken im Stadtteil, « Bibliothèques dans le quartier de la ville »). BIST a bénéficié d'un investissement ambitieux du FEDER de 6,67 millions d'euros, combiné à une aide du Land de 13,17 millions d'euros avec l'objectif d'augmenter le nombre de lecteurs bien au-delà des 100 000 utilisateurs actuels<sup>29</sup>.

Cela implique un projet de bibliothèque à part entière, structuré en trois groupes :

- a) l'amélioration et l'adaptation de l'infrastructure sociale (construction ou rénovation et modernisation des bibliothèques) ;
- b) le développement social des services de bibliothèque dans les quartiers défavorisés (introduire l'interculturel dans le travail de bibliothèque, culture d'accueil, bibliothèque familiale) ;
- c) la poursuite du développement des services de bibliothèque (services actifs, développement des collections, nouveaux services).

Le programme BIST II (2014-2020) vise à améliorer l'intégration sociale des personnes défavorisées et à garantir des possibilités de participation ciblées sur tous les groupes de population.

Un espace bibliothèque est proposé dans le cadre de partenariats avec des écoles, des jardins d'enfants, des garderies, les centres de quartier, les entreprises et les autres acteurs du quartier. Ces partenariats ont également permis de s'attaquer aux problèmes socio-économiques tels que la fracture numérique et le déficit de compétences face à l'information. Dans Spandau (quartier de Berlin), une garderie pour enfants (Kita, Kindertageseinrichtung) a été ouverte pour les familles défavorisées en vue de développer les compétences linguistiques des enfants. Le projet s'est déroulé de 2016 à 2018 avec succès et se poursuit maintenant avec la mise en place de 10 garderies entre 2019 et 2020<sup>30</sup>.

Il y a 21 projets de bibliothèques en cours dans différents centres de Berlin qui sont soutenus par le FEDER de 2017 à 2023 pour un budget global de 6 millions d'euros.<sup>31</sup>

#### 4.4.3 Études de cas aux Pays-Bas

Aux Pays-Bas, la mise en œuvre des FESI suit des règles assez simplifiées, tant en termes de contenus que de nombre d'autorités de gestion.<sup>32</sup> Le soutien du FEDER s'est concentré sur deux objectifs seulement : l'innovation et une économie à faible intensité de carbone,

---

<sup>29</sup> Avis pour la Commission européenne sur la nécessité de financer les bibliothèques publiques dans le cadre du sous-programme de la CEI "Bibliothèques dans la zone urbaine II (BIST II)", 10.9.2014.

<sup>30</sup> Bibliothèques du district II (BIST II)

<https://www.berlin.de/sen/kultur/foerderung/eufoerderung/efre/foerderperiode-2014-2020/artikel.570056.php>.

<sup>31</sup> Avis pour la Commission européenne, file:///fs-srvp100/users\$/gvi010/Desktop/bedarfsnachweis.pdf.

<sup>32</sup> Les informations relatives à ce paragraphe ont été aimablement transmises par M. Ton van Vlimmeren, Président de l'EBLIDA et Membre du comité exécutif de l'EBLIDA

avec des points forts en matière d'énergies renouvelables ou d'utilisation plus efficace de l'énergie.

L'aide est généralement allouée aux petites et moyennes entreprises. Lorsqu'on a recours aux FESI, les programmes de nature sociale aux Pays-Bas sont principalement financés par le Fonds social européen, l'inclusion sociale et l'augmentation de l'emploi étant au cœur de la stratégie néerlandaise. L'investissement des FESI offre aux personnes défavorisées la possibilité d'acquérir des compétences et d'améliorer leur employabilité grâce à deux principaux objectifs : porter le niveau d'emploi global à 80 % de la population en âge de travailler, et réduire le nombre de ménages sans emploi de 100 000 d'ici 2020. Un deuxième grand thème des FESI concerne les travailleurs âgés. Dans un contexte de vieillissement de la population, les Pays-Bas veulent donner aux gens des possibilités de travailler plus longtemps. Les projets des FESI aident les travailleurs âgés à résoudre le problème «travail contre santé » en leur offrant des possibilités de formation à de nouvelles compétences et en améliorant leurs perspectives d'emploi.<sup>33</sup>

Les Pays-Bas fournissent également une aide supplémentaire des FESI dans leur quatre plus grandes villes - Rotterdam, Amsterdam, La Haye et Utrecht - pour contribuer à améliorer les possibilités d'emploi des jeunes, des non-Européens et des migrants par le biais de programmes d'encadrement et de formation.

Il existe cinq autorités de gestion des FESI aux Pays-Bas et l'une d'entre elles, la province du Limbourg, s'occupe des programmes Interreg avec la Belgique et l'Allemagne, également axés sur l'éducation et la formation.

Les bibliothèques néerlandaises ont créé la Stichting Bibliotheekwerk (SBW), une fondation indépendante de bibliothèques consacrée aux questions d'emploi, de travail et de formation dans les bibliothèques et régie par des représentants des syndicats au nom des employés et des bibliothèques en tant qu'employeurs<sup>34</sup>. À l'exception d'une convention collective pour les travailleurs des bibliothèques, la mission du SBW est de promouvoir un marché du travail qui fonctionne bien dans le secteur des bibliothèques publiques, avec plusieurs projets dans les domaines des flux de main-d'œuvre et des (autres) compétences, le développement des employeurs et des employés. Le SBW a l'intention de stimuler les activités innovantes. Ainsi, lorsque les bibliothèques candidates soumettent leurs propositions, le budget du SBW peut être égalé par un financement de l'UE, principalement en termes de formation du personnel. Dans les quatre plus grandes villes des Pays-Bas, un projet ambitieux centré sur les personnes âgées vulnérables est financé par le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD, inclus dans le FSE+ 2021- 2027) qui soutient les actions des pays de l'UE en fournissant une aide alimentaire et/ou matérielle de base aux plus démunis. L'assistance matérielle doit aller de pair avec des mesures d'inclusion sociale, telles que l'orientation et le soutien pour sortir les personnes de la pauvreté ; par conséquent, les autorités nationales peuvent également soutenir l'assistance non matérielle aux personnes les plus démunies afin de les aider à mieux s'intégrer dans la société<sup>35</sup>. Les projets de bibliothèques aux Pays-Bas visent à améliorer les compétences, le réseautage social et le niveau d'information des citoyens âgés afin qu'ils puissent vivre de manière autonome pendant une plus longue période.

---

<sup>33</sup> <https://ec.europa.eu/esf/main.jsp?catId=392&langId=en>

<sup>34</sup> <https://www.bibliotheekwerk.nl/>.

<sup>35</sup> <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1089>.



## 5. Comment utiliser les Fonds européens structurels et d'investissement (FESI) 2021-2027 pour mettre en œuvre les objectifs de développement durable dans les projets des bibliothèques ?

Les fondements de ce chapitre ont été trouvés dans deux textes législatifs fondamentaux de l'UE. Le premier est la « Proposition de règlement du Parlement européen (PE) et du Conseil relatif au Fonds européen de développement régional et au Fonds de cohésion », qui a été soumise au Parlement européen et devrait être approuvée en séance plénière du PE avant d'être adoptée. La proposition concerne le prochain cadre financier pluriannuel du FEDER pour la période 2021-2027 et prévoit une date d'application à partir du 1er janvier 2021<sup>36</sup>. La seconde est la « Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif au Fonds social européen Plus (FSE+) », un fonds dont le but est essentiellement l'amélioration de l'emploi en Europe<sup>37</sup>. Parmi les sept fonds, le Fonds européen de développement régional (FEDER), le Fonds de cohésion (FC) et le Fonds social européen Plus (FSE+) sont ceux où les bibliothèques peuvent trouver les possibilités de financement les plus intéressantes.

Les autorités de gestion du FSE, qui sont différentes dans chaque État membre<sup>38</sup>, font désormais des choix fondamentaux concernant les orientations à donner aux objectifs politiques et à la future allocation des fonds. Afin d'assurer un suivi cohérent des progrès réalisés, le règlement maintient également un ensemble commun d'indicateurs de production et de résultats.

Dans les pages suivantes, sept tableaux correspondant aux objectifs et sous-objectifs spécifiques des FESI 2021-2027 sont combinés avec les projets de bibliothèques pour lesquels des informations ont été données dans les réponses à l' « Enquête sur les objectifs de développement durable et leur mise en œuvre dans les bibliothèques européennes » - un questionnaire envoyé aux membres d'EBLIDA en mars dernier. Pour chaque objectif du FESI, la colonne 1 désigne l'objectif spécifique du FEDER ou du FSE+. Les colonnes 2 et 3 présentent, respectivement, les réalisations et les résultats correspondants indiqués par les documents officiels des FESI. On peut facilement en déduire que les critères d'évaluation de la Commission européenne sont assez généraux et n'entrent pas dans le détail des programmes. Il appartient aux États membres de fixer des critères d'évaluation supplémentaires.

Enfin, la colonne 4 donne des exemples de projets de bibliothèques mis en place pour poursuivre les objectifs des FESI ou pour atteindre des objectifs spécifiques de

---

<sup>36</sup> Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil sur le Fonds européen de développement régional et sur le Fonds de cohésion, Strasbourg, 29.5.2018, COM(2018) 372 final 2018/0197(COD) <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/HTML/?uri=CELEX:52018PC0372&from=EN>.

<sup>37</sup> Règlement du Parlement européen et du Conseil relatif au Fonds social européen Plus (FSE+) Bruxelles, 30.5.2018 COM(2018) 382 final 2018/0206 (COD), <https://ec.europa.eu/transparency/regdoc/rep/1/2018/EN/COM-2018-382-F1-EN-MAIN-PART-1.PDF>

<sup>38</sup> La liste, pays après pays, et région après région, est disponible sur le lien suivant : [https://ec.europa.eu/regional\\_policy/en/atlas/managing-authorities/](https://ec.europa.eu/regional_policy/en/atlas/managing-authorities/).

développement durable. Les projets de bibliothèques financés par les FESI et orientés vers les objectifs de développement durable sont donc assortis d'objectifs et de sous-objectifs spécifiques des FESI 2021-2027. Ce qui est présenté dans le tableau est donc une simulation : en vertu de quel objectif spécifique présumé des FESI des projets de bibliothèques orientés vers l'ODD seraient financés, s'ils devaient être présentés dans le cadre des FESI 2021-2027 ?

Pour chaque objectif spécifique, un ou plusieurs programmes communautaires pertinents ont également été indiqués. Cette indication peut fournir des sources supplémentaires de possibilités de financement ou peut être utilisée comme référence pour les responsables de la mise en œuvre des FESI.

## 5.1 FESI Objectif 1 - FEDER : Une Europe plus intelligente du point de vue des bibliothèques

L'objectif spécifique (ii) « Tirer parti des avantages de la numérisation pour les citoyens, les entreprises et les pouvoirs publics » peut intéresser les bibliothèques dans la mesure où il soutient le développement de produits, de services et d'applications numériques dans les institutions publiques. La colonne 4 énumère les projets de bibliothèques qui ont façonné la mise en œuvre de l'Agenda 2030 dans plusieurs pays, comme indiqué dans les réponses aux « Objectifs de développement durable et bibliothèques : Premier rapport européen », qui sont arrivées au secrétariat d'EBLIDA.

Horizon Europe et COSME sont deux des programmes de la CE qui pourraient être pris en compte pour l'objectif 1 des FESI. Horizon Europe identifie, entre autres, des domaines clés pour la recherche et l'innovation. COSME est le programme de l'UE pour la compétitivité des petites et moyennes entreprises.

**FESI Objectif 1: Tableau synoptique FEDER-ODD**

Objectif spécifique	Réalisations	Résultats	ODD	Projets de bibliothèques
---------------------	--------------	-----------	-----	--------------------------

(I) Renforcer les capacités de recherche et d'innovation et l'adoption des technologies de pointe	CCO 01 - Entreprises soutenues pour innover CCO 02 - Chercheurs travaillant dans des installations de recherche subventionnées	CCR 01 - (PME introduisant des innovations de produits, de procédés, de marketing ou d'organisation CCR 02 - Utilisateurs supplémentaires de nouveaux produits, services et applications numériques développés par les entreprises et les institutions publiques.	<b>8</b> <b>9</b>	
(II) Récolter les avantages de la numérisation pour les citoyens, les entreprises et les gouvernements	CCO 03 - Soutien aux entreprises et aux institutions publiques pour le développement de produits, services et applications numériques		<b>10</b> <b>4</b> <b>16</b>	Création d'une bibliothèque nationale en tant que centre d'excellence technologique (Bulgarie) Culture numérique (Espagne et de nombreux autres pays) Lutte contre les fausses informations (France, Allemagne, Italie)
(III) Renforcer la croissance et la compétitivité des PME	CCO 04 - Soutien aux PME pour créer des emplois et de la croissance	CCR 03 - Soutien aux emplois créés dans les PME	<b>8</b> <b>10</b>	
(IV) Développer les compétences pour une spécialisation intelligente, la transition industrielle et l'esprit d'entreprise	CCO 05 - Les PME investissent dans le développement des compétences	CCR 04 - Personnel des PME bénéficiant d'une formation pour le développement des compétences	<b>9</b>	Compétences numériques pour les PME (Bulgarie)

## 5.2 FESI Objectif 2 - FEDER : Une Europe plus verte et à faible émission de carbone

L'objectif 2 des FESI couvre largement le pilier environnemental de l'Agenda 2030 de l'Union européenne.

À titre de référence, le programme LIFE de la CE est consacré à l'environnement et à l'action en faveur du climat.

**FESI Objectif 2: tableau FEDER -ODD**

Objectif spécifique	Réalisations	Résultats	ODD	Projets de bibliothèques
(I) Promouvoir des mesures d'efficacité énergétique	CCO 06 - Investissements dans des mesures visant à améliorer l'efficacité énergétique	CCR 05 - Bénéficiaires avec une classification énergétique améliorée	<b>6</b> <b>7</b>	Bibliothèques vertes (France, Allemagne, Pays-Bas, etc.) Projets de science citoyenne
(II) Promouvoir les énergies renouvelables	CCO 07 - Capacité supplémentaire de production d'énergie renouvelable	CCR 06 - Volume d'énergie renouvelable supplémentaire produite	<b>7</b>	
(III) Développer des systèmes, des réseaux et des systèmes de stockage d'énergie intelligents au niveau local	CCO 08 - Systèmes de gestion numérique développés pour les réseaux intelligents	CCR 07 - Des utilisateurs supplémentaires connectés aux réseaux intelligents	<b>7</b>	
(IV) Promouvoir l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques et la résilience aux catastrophes	CCO 09 - Systèmes nouveaux ou améliorés de surveillance, d'alerte et de réaction aux catastrophes	CCR 08 - Population supplémentaire bénéficiant de mesures de protection contre les inondations, les incendies de forêt et autres catastrophes naturelles liées au climat	<b>13</b> <b>14</b> <b>15</b>	
(V) Promouvoir une gestion durable de l'eau	CCO 10 - Capacités nouvelles ou améliorées pour le traitement des eaux usées	CCR 09 - Population supplémentaire connectée à un traitement au moins secondaire des eaux usées	<b>6</b>	
(VI) Promouvoir la transition vers une économie circulaire	CCO 11 - Capacités nouvelles ou améliorées pour le recyclage des déchets	CCR 10 - Déchets supplémentaires recyclés	<b>12</b>	Projets de bibliothèques concernant l'économie circulaire (Bulgarie)
(VII) Renforcer la biodiversité, les infrastructures vertes dans l'environnement urbain et réduire la pollution	CCO 12 - Superficie des infrastructures vertes dans les zones urbaines	CCR 11 - Population bénéficiant des mesures de qualité de l'air	<b>11</b> <b>14</b> <b>15</b>	Chercheurs d'air (Belgique) Restructuration des bibliothèques et des jardins urbains (Allemagne)

## 5.3 FESI Objectif 3 - FEDER : Une Europe plus connectée

L'objectif 3 des FESI porte principalement sur la mobilité et les systèmes de transport améliorés et à grande vitesse. Il est donc peu pertinent pour les projets de bibliothèques. Néanmoins, l'amélioration de la connectivité numérique - objectif spécifique (i) - ne peut être réalisée sans ce que l'IFLA définit comme un accès « significatif » à internet dans ses quatre facettes : connectivité physique à internet, compétences, contexte social et culturel et législatif.

**FESI Objectif 3 : Tableau synoptique FEDER-ODD**

Objectif spécifique	Réalisations	Résultats	ODD	Projets de bibliothèques
(I) Améliorer la connectivité numérique	CCO 13 - Ménages et entreprises supplémentaires couverts par des réseaux à très haut débit	CCR 12 - Ménages et entreprises supplémentaires ayant des abonnements à un réseau à très haute capacité	<b>9</b>	Culture numérique (Espagne et de nombreux autres pays)
(II) Développer un RTE-T durable, résistant au climat, intelligent, sûr et intermodal	CCO 14 - RTE-T routier : Routes nouvelles et améliorées	CCR 13 - Gain de temps grâce à l'amélioration des infrastructures routières	<b>9</b> <b>11</b>	
(III) Développer une mobilité durable, résistante au climat, intelligente et intermodale aux niveaux national, régional et local, notamment en améliorant l'accès au RTE-T et la mobilité transfrontalière	CCO 15 - RTE-T ferroviaire : Chemins de fer nouveaux et modernisés	CCR 14 - Nombre annuel de passagers desservis par l'amélioration du transport ferroviaire	<b>11</b>	
(IV) Promouvoir une mobilité urbaine multimodale durable	CCO 16 - Extension et modernisation des lignes de tram et de métro	CCR 15 - Utilisateurs annuels desservis par des lignes de tram et de métro nouvelles et modernisées	<b>11</b>	

## 5.4 FESI Objectif 4 - FEDER et FSE+ : Une Europe plus sociale

Le pilier social européen des droits sociaux est structuré en trois chapitres - égalité des chances et accès au marché du travail, conditions de travail équitables et protection et inclusion sociales - et 20 principes - allant de l'éducation, de la formation et de l'apprentissage tout au long de la vie et de l'égalité des sexes à l'égalité des chances et l'accès aux services essentiels<sup>39</sup>. Le pilier social européen des droits sociaux recoupe largement les piliers sociaux et économiques de l'Agenda 2030. Le programme communautaire de référence pour les droits sociaux est Erasmus +.

**FESI Objective 4: Synoptic Table FEDER-SDG**

Objectif spécifique	Réalisations	Résultats	ODD	Projets de bibliothèques
(I) Améliorer l'efficacité des marchés du travail et l'accès à des emplois de qualité en développant l'innovation et les infrastructures sociales	CCO 17 - Chômeurs de longue durée bénéficiant de services de l'emploi améliorés	CCR 16 - Les demandeurs d'emploi utilisent des installations améliorées chaque année pour les services de l'emploi	<b>1</b> <b>10</b>	BIST ( Bibliotheken im Stadtteil) I et II (Allemagne) Écrivain public dans les bibliothèques publiques françaises
(II) Améliorer l'accès à des services inclusifs et de qualité dans le domaine de l'éducation, de la formation et de l'apprentissage tout au long de la vie en développant les infrastructures	CCO 18 - Capacités nouvelles ou améliorées pour les infrastructures de garde d'enfants et d'éducation	CCR 17 - Utilisateurs annuels desservis par des infrastructures nouvelles ou améliorées de garde d'enfants et d'éducation	<b>4</b> <b>5</b>	De nombreux projets d'éducation, de formation et d'apprentissage tout au long de la vie dans toute l'Europe (également à jumeler avec Erasmus+) Culture numérique (Espagne) Égalité des sexes (Espagne)
(III) Accroître l'intégration socio-économique des communautés marginalisées, des migrants et des groupes défavorisés, par des mesures intégrées comprenant le logement et les services sociaux ;	CCO 19 - Création ou amélioration de la capacité supplémentaire des infrastructures d'accueil	CCR 18 - Utilisateurs annuels desservis par des installations d'accueil et de logement nouvelles et améliorées	<b>1</b> <b>5</b>	BIST ( bibliothèques du district) I et II (Allemagne) Projets de la FEAD (Pays-Bas) Ecrivain public (France) Lieu de rencontre allemand (Allemagne)
(IV) Assurer l'égalité d'accès aux soins de santé en développant les infrastructures, y compris les soins primaires	CCO 20 - Capacités nouvelles ou améliorées pour les infrastructures de soins de santé	CCR 19 - Population ayant accès à des services de soins de santé améliorés	<b>3</b>	Imprimantes 3D fournissant des masques (Lituanie) Début du livre (Belgique, Pays-Bas) Born to Read (Italie)

Le FSE est le principal instrument dont dispose l'Europe pour soutenir l'emploi, aider les gens à obtenir de meilleurs emplois et garantir des possibilités d'emploi plus équitables pour

<sup>39</sup> [https://ec.europa.eu/commission/priorities/deeper-and-fairer-economic-and-monetary-union/european-pillar-social-rights/european-pillar-social-rights-20-principles\\_en](https://ec.europa.eu/commission/priorities/deeper-and-fairer-economic-and-monetary-union/european-pillar-social-rights/european-pillar-social-rights-20-principles_en)

tous les citoyens de l'UE<sup>40</sup>. Les objectifs spécifiques (i) à (iv) concernent l'accès à l'emploi, au marché du travail, à l'éducation, à la formation et à l'apprentissage tout au long de la vie<sup>41</sup>

**FESI Objectif 4: Tableau synoptique FSE+ODD (points I à IV)**

	Objectif spécifique	Réalisations	Résultats	ODD	Projets de bibliothèques
(I)	améliorer l'accès à l'emploi de tous les demandeurs d'emploi, en particulier les jeunes et les chômeurs de longue durée, ainsi que des personnes inactives, promouvoir le travail indépendant et l'économie sociale ;	* Données personnelles (Article 4, paragraphe 1, du règlement (UE) 2016/679) * * catégorie spéciale de données (Art 9 du règlement (UE) 2016/679).	(3) Les indicateurs communs de résultats immédiats pour les participants sont les suivants - les participants à la recherche d'un emploi au moment de leur départ*, - les participants à l'éducation ou à la formation au moment de leur départ*, - les participants à l'obtention d'une qualification au moment de leur départ*, - les participants à l'emploi, y compris les travailleurs indépendants, au moment de leur départ*.	<b>1 8 10</b>	Culture numérique (Espagne et autres pays) Projets de la FEAD (Pays-Bas)
(II)	moderniser les institutions et les services du marché du travail afin d'évaluer et d'anticiper les besoins en compétences et de garantir une assistance et un soutien opportuns et adaptés à l'adéquation au marché du travail, aux transitions et à la mobilité ;	(1a) Indicateurs communs de résultats pour les participants - chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée*, - chômeurs de longue durée*, - inactifs*, - salariés, y compris les indépendants*, - âgés de moins de 30 ans*, - âgés de plus de 54 ans*, - ayant un niveau d'études secondaires inférieures ou inférieures (CITE 0-2)*, - ayant un niveau d'études secondaires supérieures (CITE 3) ou postsecondaires (CITE 4)*, - ayant un niveau d'études supérieures (CITE 5-8)*.	(4) Les indicateurs communs de résultats à long terme pour les participants sont : - les participants à un emploi, y compris à une activité indépendante, six mois après leur départ*, - les participants dont la situation sur le marché du travail s'est améliorée six mois après leur départ*.	<b>4 8</b>	De nombreux projets d'éducation, de formation et d'apprentissage tout au long de la vie dans toute l'Europe (également à jumeler avec Erasmus+) Compétences numériques pour les PME (Bulgarie)
(III)	promouvoir l'égalité d'accès à une éducation et une formation de qualité et ouvertes à tous, ainsi que l'achèvement de celles-ci, en particulier pour les groupes défavorisés, depuis l'éducation et l'accueil des jeunes enfants jusqu'au niveau tertiaire, en passant par l'enseignement et la formation généraux et professionnels, ainsi que l'éducation et la formation des adultes, y compris en facilitant la mobilité de l'apprentissage pour tous ;	(1b) Autres indicateurs communs de production : - participants handicapés**, - ressortissants de pays tiers*, - participants d'origine étrangère*, - minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)**, - sans-abri ou touchés par l'exclusion du logement*, (2) Les indicateurs communs de production pour les entités sont : - nombre d'administrations publiques ou de services publics soutenus au niveau national, régional ou local, - nombre de micro, petites et moyennes entreprises soutenues (y compris les entreprises coopératives, les entreprises sociales).			
(IV)	promouvoir l'éducation et la formation tout au long de la vie, notamment les possibilités de perfectionnement et de recyclage flexibles pour tous en tenant compte des compétences numériques, mieux anticiper les changements et les nouvelles exigences en matière de compétences en fonction des besoins du marché du travail, faciliter les transitions de carrière et promouvoir la mobilité professionnelle.				

<sup>40</sup> Article 4 du règlement du Parlement européen et du Conseil relatif au Fonds social européen Plus (FSE+) Bruxelles, 30.5.2018 COM(2018) 382 final 2018/0206 (COD), <https://ec.europa.eu/transparency/regdoc/rep/1/2018/EN/COM-2018-382-F1-EN-MAIN-PART-1.PDF>

<sup>41</sup> Annexes à la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif au Fonds social européen Plus, <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-9573-2018-ADD-2/en/pdf>.

Les objectifs spécifiques (v) à (xi) concernent l'inclusion et l'intégration sociales ainsi que l'égalité d'accès aux services.

**FESI Objectif 4 : Tableau synoptique FSE+ ODD ( de V à XI)**

	Objectif spécifique	Réalisations	Résultats	ODD	Projets de bibliothèques
(V)	favoriser l'inclusion active en vue de promouvoir l'égalité des chances et la participation active, et d'améliorer l'employabilité ;	* Données personnelles (Article 4, paragraphe 1, du règlement (UE) 2016/679) * * catégorie spéciale de données (Art 9 du règlement (UE) 2016/679).  (1a) Indicateurs communs de résultats pour les participants - chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée*, - chômeurs de longue durée*, - inactifs*, - salariés, y compris les indépendants*, - âgés de moins de 30 ans*, - âgés de plus de 54 ans*, - ayant un niveau d'études secondaires inférieures ou inférieures (CITE 0-2)*, - ayant un niveau d'études secondaires supérieures (CITE 3) ou postsecondaires (CITE 4)*, - ayant un niveau d'études supérieures (CITE 5-8)*.	(3) Les indicateurs communs de résultats immédiats pour les participants sont les suivants : - les participants à la recherche d'un emploi au moment de leur départ*, - les participants à l'éducation ou à la formation au moment de leur départ*, - les participants à l'obtention d'une qualification au moment de leur départ*, - les participants à l'emploi, y compris les travailleurs indépendants, au moment de leur départ*.	<b>1</b> <b>5</b> <b>8</b> <b>10</b>	Égalité des sexes (Espagne) Écrivain public dans les bibliothèques publiques françaises Projets de la FEAD (Pays-Bas)
(VI)	promouvoir l'intégration socio-économique des ressortissants de pays tiers et des communautés marginalisées telles que les Roms ;	- participants handicapés**, - ressortissants de pays tiers*, - participants d'origine étrangère*, - minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)**, - sans-abri ou touchés par l'exclusion du logement*,  (1b) Autres indicateurs communs de production :	- les participants à l'emploi, y compris les travailleurs indépendants, au moment de leur départ*.	<b>1</b> <b>5</b> <b>10</b>	L'éducation aux médias pour tous et les compétences numériques pour l'inclusion numérique en Bulgarie. Culture numérique (Espagne)
(VII)	l'amélioration de l'égalité et de l'opportunité des services de qualité, durables et abordables ; la modernisation des systèmes de protection sociale, y compris la promotion de l'accès à la protection sociale ; l'amélioration de l'accessibilité, de l'efficacité et de la résilience des systèmes de soins de santé et des services de soins de longue durée ;	(1b) Autres indicateurs communs de production :	(4) Les indicateurs communs de résultats à long terme pour les participants sont : - les participants à un emploi, y compris à une activité indépendante, six mois après leur départ*, - les participants dont la situation sur le marché du travail s'est améliorée six mois après leur départ*.	<b>1</b> <b>3</b> <b>8</b>	Book start (Belgique, Pays Bas)
(VIII)	promouvoir l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, y compris les plus démunis et les enfants ;	- participants handicapés**, - ressortissants de pays tiers*, - participants d'origine étrangère*, - minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)**, - sans-abri ou touchés par l'exclusion du logement*,  (2) Les indicateurs communs de production pour les entités sont : - nombre d'administrations publiques ou de services publics soutenus au niveau national, régional ou local, - nombre de micro, petites et moyennes entreprises soutenues (y compris les entreprises coopératives, les entreprises sociales).	- les participants à un emploi, y compris à une activité indépendante, six mois après leur départ*, - les participants dont la situation sur le marché du travail s'est améliorée six mois après leur départ*.	<b>1</b> <b>8</b> <b>10</b>	Projets FEAD (Pays-Bas) Écrivain public (France)
(IX)	promouvoir l'égalité d'accès à une éducation et une formation de qualité et ouvertes à tous, ainsi que l'achèvement de celles-ci, en particulier pour les groupes défavorisés, depuis l'éducation et l'accueil des jeunes enfants jusqu'au niveau tertiaire, en passant par l'enseignement et la formation généraux et professionnels, ainsi que l'éducation et la formation des adultes, y compris en facilitant la mobilité de l'apprentissage pour tous ;	- participants handicapés**, - ressortissants de pays tiers*, - participants d'origine étrangère*, - minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)**, - sans-abri ou touchés par l'exclusion du logement*,  (2) Les indicateurs communs de production pour les entités sont : - nombre d'administrations publiques ou de services publics soutenus au niveau national, régional ou local, - nombre de micro, petites et moyennes entreprises soutenues (y compris les entreprises coopératives, les entreprises sociales).	- les participants à un emploi, y compris à une activité indépendante, six mois après leur départ*, - les participants dont la situation sur le marché du travail s'est améliorée six mois après leur départ*.	<b>4</b> <b>10</b>	De nombreux projets d'éducation, de formation et d'apprentissage tout au long de la vie dans toute l'Europe (également à jumeler avec Erasmus+)
(X)	promouvoir l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, y compris les plus démunis et les enfants ;	- participants handicapés**, - ressortissants de pays tiers*, - participants d'origine étrangère*, - minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)**, - sans-abri ou touchés par l'exclusion du logement*,  (2) Les indicateurs communs de production pour les entités sont : - nombre d'administrations publiques ou de services publics soutenus au niveau national, régional ou local, - nombre de micro, petites et moyennes entreprises soutenues (y compris les entreprises coopératives, les entreprises sociales).	- les participants à un emploi, y compris à une activité indépendante, six mois après leur départ*, - les participants dont la situation sur le marché du travail s'est améliorée six mois après leur départ*.	<b>1</b>	Écrivain public

(XI)	remédier à la privation matérielle en fournissant de la nourriture et/ou une assistance matérielle de base aux plus démunis			
------	---	--	--	--

## 5.5 FESI Objectif 5 - FEDER : une Europe plus proche des citoyens

Il existe deux objectifs spécifiques liés à la mise en œuvre de l'objectif 5 du FESI : le premier est lié au développement urbain et le second aux zones rurales et côtières dans leurs aspects sociaux, économiques et environnementaux intégrés. Un seul indicateur est toutefois appliqué : la population couverte par les stratégies de développement urbain intégré.

**FESI Objectif 5 : Tableau synoptique FEDER-ODD**

Objectif spécifique	Réalisations	Résultats	ODD	Library projects
(I) Favoriser le développement social, économique et environnemental intégré, le patrimoine culturel et la sécurité dans les zones urbaines	CCO 21 - Population couverte par les stratégies de développement urbain intégré		<b>2</b> <b>11</b> <b>14</b>  <b>15</b> <b>16</b>	Agrolib - Ja (République de Serbie) ; Biblionet (Roumanie) Projets de bibliothèques du patrimoine culturel dans de nombreux pays (Bulgarie-Roumanie, Bulgarie-Turquie, États riverains de la mer Adriatique) Campagnes des bibliothèques pour promouvoir la biodiversité sur la terre et l'eau Bibliothèques promouvant la participation démocratique

## 6) Le rôle d'EBLIDA dans l'Agenda européen 2030 et dans les fonds européens structurels et d'investissement appliqués aux projets de bibliothèques

Depuis 2019, EBLIDA, le Bureau européen des associations de bibliothèques, de documentation et d'information, a intégré tous les volets de son plan stratégique dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 dans les bibliothèques européennes. Les tâches d'EBLIDA sont les suivantes :

- accroître la sensibilisation au travail de l'Europe pour le développement durable,
- soutenir les bibliothèques européennes dans la réalisation des ODD des Nations Unies,
- comparer les indicateurs de bibliothèques liés aux ODD et les indicateurs de durabilité de l'UE et, enfin,
- aider les bibliothèques à utiliser et à aligner leurs objectifs sur les programmes de l'UE conçus pour mettre en œuvre les ODD en Europe.

Il existe trois domaines dans lesquels EBLIDA peut soutenir les bibliothèques de manière utile : a) la sensibilisation ; b) les études et la recherche, et c) le conseil et la formation.

**Plaidoyer.** La promotion des bibliothèques ne consiste pas seulement à être présent dans les institutions européennes pour faire valoir l'importance des bibliothèques pour la société. Le lobbying est un aspect important de la défense des intérêts, mais l'Europe est beaucoup plus vaste que les institutions confinées dans le petit périmètre de la région de Bruxelles. La défense des intérêts doit être menée à trois niveaux : européen, national et local.

En 2019, l'action de plaidoyer au niveau européen a été menée en collaboration avec Public Libraries 2030. PL2030 a initié un travail dense de plaidoyer, en particulier auprès du Parlement européen. Generation Code, organisé par PL2030, est une exposition interactive qui présente les meilleures innovations numériques dans les bibliothèques publiques de l'UE. Un bon nombre de députés européens visitent l'exposition et ont une compréhension approfondie de ce que font les bibliothèques et de la manière dont les technologies futures interagissent avec les bibliothèques en Europe<sup>42</sup>. EBLIDA stimule la participation de ses membres pendant l'exposition qui ont alors l'occasion de défendre les bibliothèques auprès des députés européens.

Il peut être encore plus productif de défendre les objectifs de développement durable au niveau horizontal, en collaboration avec les associations de bibliothèques et les membres d'EBLIDA. Le plaidoyer au niveau local et régional consiste à responsabiliser les administrateurs de bibliothèques ou les administrateurs dont la compétence s'étend aux bibliothèques ayant une connaissance des politiques des ODD au niveau européen et des

---

<sup>42</sup> <https://publiclibraries2030.eu/projects/generation-code/>

indicateurs qui s'y rapportent. Il consiste également à diffuser une culture administrative de la durabilité en relation avec les politiques nationales et locales. La défense des intérêts par la base est tout aussi essentielle que le lobbying au niveau européen.

**Études et recherches.** La Maison européenne des ODD d'EBLIDA<sup>43</sup> a ouvert en octobre 2019 en vue de fournir des services aux communautés d'EBLIDA par le biais d'outils, d'études et de recherches et d'activités de formation. La Maison d'EBLIDA est soutenue par le groupe EBLIDA ELSA (European Libraries and Sustainability Assessment), dont le but est d'établir des méthodologies appropriées pour l'évaluation des performances des bibliothèques dans le domaine social et économique, et de défendre les bibliothèques au niveau européen en mesurant l'impact des bibliothèques sur la société dans son ensemble.

Jusqu'à présent, le résultat le plus important de la Maison européenne des ODD est la matrice EBLIDA, une boîte à outils complète qui décrit, objectif après objectif et programme après programme :

- a) les programmes de l'UE visant à atteindre les objectifs de développement durable qui sont pertinents pour les bibliothèques ;
- b) les indicateurs d'EUROSTAT, et les tendances connexes, pour chacun des objectifs ;
- c) les politiques de bibliothèque en cours en Europe qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable ;
- d) les indicateurs des bibliothèques (en cours de réalisation).

La matrice EBLIDA fonctionne pour le secteur des bibliothèques, mais peut également être transférée avec succès à d'autres institutions culturelles, comme les musées et les archives. Elle peut être utilisée de trois manières différentes :

**Comme boussole** : pour encadrer les politiques nationales et/ou régionales en matière de bibliothèques dans le cadre plus large des politiques durables décrites dans les programmes et politiques européens, y compris les FESI. Les bibliothèques peuvent aligner leurs politiques sur celles élaborées par d'autres acteurs mettant également en œuvre des politiques de développement durable. Les partenariats avec des acteurs européens de premier plan aident les bibliothèques à sortir de leur isolement ; grâce aux bases de données de l'UE, elles peuvent trouver des partenaires locaux et travailler efficacement pour les communautés auxquelles elles se réfèrent.

**Comme calculateur** : pour évaluer dans quelle mesure les performances des bibliothèques s'alignent sur les indicateurs de durabilité en place pour chaque ODD. L'impact des projets axés sur les ODD des bibliothèques est différent selon qu'il s'agit d'événements ponctuels ou de politiques à long terme liées aux communautés locales. Leur évaluation au moyen des indicateurs de durabilité d'Eurostat ou d'indicateurs ad hoc fournit des termes d'évaluation objectifs et place les activités des ODD des bibliothèques dans le bon contexte socio-économique.

**Comme bannière** : pour rehausser le profil de la bibliothèque et montrer comment une bibliothèque individuelle ou un réseau de bibliothèques peut contribuer à sauver la planète

---

<sup>43</sup> <http://www.eblida.org/activities/the-eblida-sdg-european-house.html>

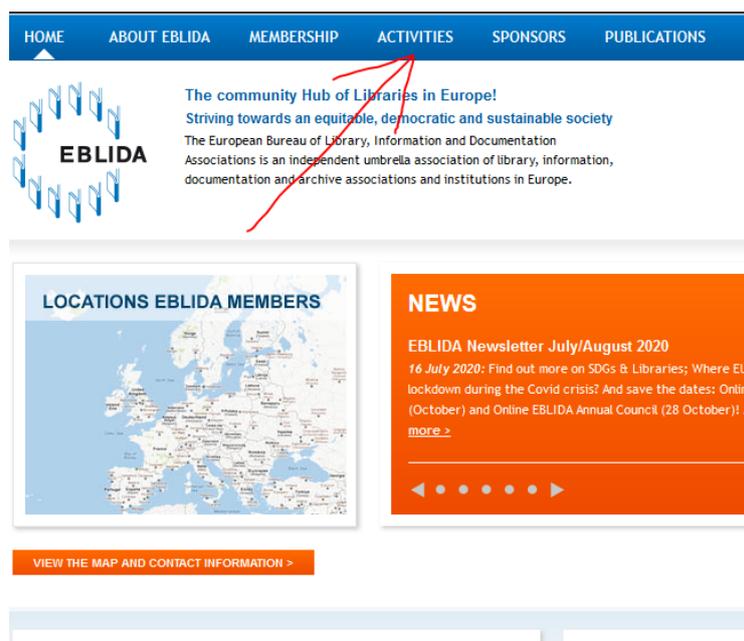
et à rendre les gens plus heureux. Lorsque les bibliothèques coopèrent avec des partenaires extérieurs, elles parviennent à s'intégrer pleinement dans des réseaux qualifiés et souvent avancés. La section 1 de la matrice EBLIDA énumère les programmes européens pertinents pour lesquels les bibliothèques peuvent trouver des partenariats appropriés pour des objectifs durables. Par conséquent, la matrice EBLIDA est également une liste de possibilités de financement pour les bibliothèques.

**Conseil et formation.** Sur la base de la documentation et des études développées par EBLIDA, des activités de formation et de conseil sont organisées en 2020. La première est le webinaire conjoint LIBER-EBLIDA sur la science citoyenne.

Les FESI permettent des investissements « purs » dans le domaine des bibliothèques ; jusqu'à présent, les bibliothèques les ont utilisés de manière modérée. Le secrétariat d'EBLIDA souhaite travailler en collaboration avec ses membres à la mise en œuvre de projets de développement durable dans les bibliothèques et au financement qui s'y rapporte. Des conseils personnalisés seront proposés aux membres d'EBLIDA sur l'utilisation des FESI dans les bibliothèques européennes. Le travail de conseil consistera à utiliser au mieux la matrice d'EBLIDA et à fournir des suggestions et des solutions pour des projets et des stratégies possibles dans le cadre des FESI.

## Annexe 1: La matrice EBLIDA : comment utiliser les FESI pour les politiques de bibliothèque axées sur les ODD

Etape 1: Sur le site d'EBLIDA, cliquez psur l'onglet "[Activities](#)" du menu en haut de page:



## Step 2: Cliquez sur l'ODD qui vous intéresse :

The screenshot shows the EBLIDA website interface. At the top, there is a navigation bar with links: HOME, ABOUT EBLIDA, MEMBERSHIP, ACTIVITIES (highlighted), SPONSORS, and PUBLICATIONS. Below the navigation bar is the EBLIDA logo, which consists of a circle of blue book icons surrounding the text 'EBLIDA'. To the right of the logo, there is a text block: 'The community Hub of Libraries in Europe! Striving towards an equitable, democratic and sustainable society. The European Bureau of Library, Information and Documentation Associations is an independent umbrella association of library, information, documentation and archive associations and institutions in Europe.'

The main content area is titled 'The EBLIDA Matrix'. On the left, there is a vertical menu under the heading 'Activities' with the following items: 'Implementing Sustainable Development Goals in European Libraries', 'The EBLIDA SDG European House', 'The EBLIDA Matrix' (highlighted), 'Advocacy and Lobbying for libraries in Europe', 'Information Law', 'Knowledge and Information Centre (KIC)', 'EBLIDA Position Papers and Statements', 'Copyright reform', and 'Marrakesh Treaty in Europe'. To the right of the menu, there is a horizontal bar with colored segments corresponding to the 17 Sustainable Development Goals (SDGs). Below this bar, the text reads: 'What is EBLIDA Matrix? The EBLIDA Matrix is the EBLIDA contribution to the Europe 2030 Agenda. As the European Bureau of Library Associations, we are offering this service to European libraries - how to be involved in the implementation of the Europe 2030 Agenda for Sustainable Development.'

Below the text, there is a grid of 17 SDG icons, each with a number and a brief description: 1 NO POVERTY, 2 ZERO HUNGER, 3 GOOD HEALTH AND WELL-BEING, 4 QUALITY EDUCATION, 5 GENDER EQUALITY, 6 CLEAN WATER AND SANITATION, 7 AFFORDABLE AND CLEAN ENERGY, 8 DECENT WORK AND ECONOMIC GROWTH, 9 INDUSTRY, INNOVATION AND INFRASTRUCTURE, 10 REDUCED INEQUALITIES, 11 SUSTAINABLE CITIES AND COMMUNITIES, 12 RESPONSIBLE CONSUMPTION AND PRODUCTION, 13 CLIMATE ACTION, 14 LIFE BELOW WATER, 15 LIFE ON LAND, 16 PEACE, JUSTICE AND STRONG INSTITUTIONS, and 17 PARTNERSHIPS FOR THE GOALS.

At the bottom of the grid, there is a note: 'When you click on the a Goal you will be forwarded to the following sections:'.

## Annexe 2 : Politiques des bibliothèques orientées vers les ODD dans plusieurs états européens (sélection)

**Bulgarie.** L'avancement de l'Agenda 2030 dans les bibliothèques bulgares est une étude de cas intéressante, en particulier si elle est liée à la portée et à l'objectif du présent rapport. Un rôle clé a été joué par la Global Libraries - Bulgaria Foundation, qui est responsable de certains des projets de bibliothèques axés sur les ODD et qui crée des activités de sensibilisation et des compétences pour les bibliothèques. L'un des projets bulgares axés sur les ODD est « Compétences numériques pour les PME (petites et moyennes entreprises) en Bulgari », un projet éducatif où les bibliothèques régionales des districts de Plovdiv, Smolyan et Stara Zagora occupent la troisième place et offrent un accès égal à l'information et à la communication, à l'apprentissage tout au long de la vie, à la collaboration avec les travailleurs des PME et leurs familles. Deux aspects rehaussent le profil de ce projet. Le premier est que les bibliothèques travaillent en partenariat avec l'Union bulgare des petites et moyennes entreprises ; le second est que le projet est financé par le Fonds social européen 2014-2020, l'un des Fonds structurels et d'investissement européens<sup>44</sup>.

<sup>44</sup> <https://www.glbulgaria.bg/en/digisme>

Une initiative intéressante a également été prise par la bibliothèque régionale Yavorov avec le projet « La terre est plus propre, nous sommes plus informés » : une imprimante 3D est mise à la disposition de chaque étudiant en échange de bouteilles en plastique<sup>45</sup>. Le projet « La vie sauvage autour de nous : connaître et protéger », mis en œuvre par la bibliothèque Zachary Kniazheski, vise à sensibiliser les gens à la vie sauvage qui les entoure et s'adresse aux étudiants, aux enseignants, aux parents et au public dans son ensemble afin de faire prendre conscience des avantages de la cohabitation avec nos amis sauvages<sup>46</sup>. Le portail électronique de la mémoire et de la connaissance est consacré à l'histoire et à la science européennes ; la Tech Lib propose un mini-centre technologique à la bibliothèque régionale « Hristo Botev » - Vratsa : les enfants et les adolescents y découvrent la possibilité de faire l'expérience de nouvelles merveilles technologiques<sup>47</sup>.

Global Libraries - Bulgaria Foundation (FSBB) est partenaire de la campagne « Get Your Facts Straight ! Media Literacy for All » - un programme cofinancé par la Commission européenne qui propose une formation à l'éducation aux médias aux étudiants et aux jeunes issus de milieux socialement et économiquement défavorisés, ainsi qu'à leurs parents et/ou grands-parents. La Fondation Global Libraries - Bulgaria met également en œuvre le projet « E-skills for E-inclusion », dont le but principal est de développer un programme de formation en informatique pour les groupes vulnérables et de faciliter leur accès au marché du travail. Ce projet est mis en œuvre en partenariat avec cinq autres organisations d'Irlande du Nord, d'Espagne, d'Italie et de Roumanie et est financé par le programme européen Erasmus +<sup>48</sup>.

**Estonie.** L'Estonie a publié quelques documents stratégiques nationaux (en cours d'élaboration).

L'un d'entre eux est la « Stratégie nationale de développement durable "Sustainable Estonia 21" »<sup>49</sup>. Cette stratégie est mise en œuvre par le biais de diverses stratégies sectorielles et de plans de développement (l'un d'entre eux est l'Estonie 2035). Lors de l'élaboration d'un plan de développement pour chaque secteur, les plans de développement stratégique pour la compétitivité nationale et le développement durable doivent toujours être pris en compte.

1. L'autre est « Culture 2030 », avec une stratégie nationale en préparation, basée sur les objectifs du développement durable - la vitalité de l'espace culturel estonien, la croissance du bien-être humain, la cohésion sociale de la société, l'équilibre écologique et les bibliothèques ont activement contribué à ce document<sup>50</sup>.

**France.** Quatre organismes - l'Enssib (École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques), le Cfibd (Comité français international pour les bibliothèques et la documentation), la Bpi (Bibliothèque Publique d'Information) et l'ABF (Association des bibliothécaires de France) - ont mis en place un groupe de travail chargé

---

<sup>45</sup> <http://3d-burglib.org/bg>

<sup>46</sup> <http://green.libsz.org/>

<sup>47</sup> Respectivement <http://libsilistra.bg/index.php/2018-06-19-13-26-56> and <https://libvratsa.org/tiyneydzharithestvat-novi-technologichi-chudesa/>

<sup>48</sup> Respectivement <http://www.glbulgaria.bg/bg/node/35265> et <http://www.glbulgaria.bg/bg/node/31318>

<sup>49</sup> <https://www.riigikantselei.ee/en/sustainable-development>.

<sup>50</sup> <https://www.kul.ee/et/kultuur2030>

de suivre le suivi de l'Agenda 2030 de l'ONU dans les bibliothèques françaises. Ces quatre organisations jouent un rôle actif dans la mobilisation des bibliothèques autour des ODD et ont créé un [site web commun](#) où les expériences des bibliothèques sont répertoriées dans une base de données et où de nouvelles activités sont annoncées.

Les bibliothèques et centres de documentation français ont pris en main la mise en œuvre de l'Agenda 2030 dès 2016. La rubrique Témoignages du site de l'Agenda 2030 des bibliothèques françaises recense pas moins de 300 à 350 projets de mise en œuvre des SDG dans les bibliothèques de toutes les régions françaises (y compris les régions ultrapériphériques). Cette vitrine illustre bien l'accueil enthousiaste réservé à l'Agenda 2030 dans les bibliothèques françaises<sup>51</sup>.

Axés sur les bibliothèques vertes, les actions économiques et sociales et la participation aux stratégies locales de développement, les projets de bibliothèques répertoriés sur le site Internet concernent les trois piliers des ODD de l'ONU et couvrent, dans une plus ou moins large mesure, les dix-sept objectifs de développement durable. Parmi les activités plus récentes organisées par le groupe de travail, citons une mobilisation des bibliothèques françaises en juin 2019 (à laquelle ont participé quelque 1 600 bibliothèques) et une autre journée de mobilisation le 25 septembre 2019.

**Allemagne.** L'Allemagne a une longue tradition de « Bibliothèques vertes » qui remonte aux années 1970 avec leurs premières tentatives pour relier l'architecture des bibliothèques aux collections. Cette tradition correspond en grande partie au pilier environnemental de Rio+ des ODD des Nations unies. Afin de mettre en œuvre les piliers sociaux et économiques des ODD des Nations unies (générés par les objectifs du Millénaire pour le développement), le champ d'action de la « Bibliothèque verte » semblait trop étroit ; une plus grande attention a donc été accordée aux questions sociales et économiques. En conséquence, le concept de bibliothèque verte s'est développé en un réseau où des projets à caractère plus sociétal ont été mis en place ; la plateforme de la bibliothèque verte permet un large éventail d'opinions et l'échange de meilleures pratiques<sup>52</sup>.

La nature fédérale de la Constitution allemande ne permet pas aux organismes centralisés de contrôler la mise en œuvre des projets de bibliothèques axés sur les ODD ; la participation des bibliothèques aux ODD se fait au niveau des villes. Un rôle important est joué par l'Union des associations de bibliothèques allemandes qui a créé un centre d'intérêt pour les ODD des Nations unies et a rédigé en 2016 un document de position où, objectif après objectif, les orientations possibles des projets sont identifiées<sup>53</sup>.

Deux projets méritent la participation active de l'Union allemande des associations de bibliothécaires : « Treffpunkt Deutsch » - un projet de coopération entre une bibliothèque et la communauté des immigrés, donnant accès à des formations linguistiques et à des ressources éducatives, mis en œuvre à la Stadtbibliothek Heilbronn (réunion des **objectifs 4**

---

<sup>51</sup> <https://airtable.com/shr7YkW20CqgiOhP1/tbl4WuWFb7hdaw1UY/viwNeF7J9TNh6gEZE?blocks=hide>

<sup>52</sup> <https://it-it.facebook.com/pg/NetzwerkGrueneBibliothek/about/>

<sup>53</sup> [https://www.bibliothekerverband.de/fileadmin/user\\_upload/DBV/positionen/2016\\_07\\_31\\_Stellungnahme\\_Nachhaltigkeit\\_endg.pdf](https://www.bibliothekerverband.de/fileadmin/user_upload/DBV/positionen/2016_07_31_Stellungnahme_Nachhaltigkeit_endg.pdf).

**et 5)**<sup>54</sup>. L'autre projet - « Ernte Deine Stadt » (Récoltez votre ville) - illustre clairement le concept plus avancé de bibliothèque verte à la Stadtbibliothek Bad Oldesloe, la bibliothèque devenant un jardin urbain et les salles de bibliothèque étant transformées en espaces de réflexion et de créativité sur la durabilité (répondant aux objectifs 4, 11, 12, 15 et 17 du développement durable)<sup>55</sup>.

**Lettonie.** La mise en œuvre des ODD dans les bibliothèques lettones est le résultat d'une collaboration entre la Bibliothèque nationale de Lettonie et l'Association des bibliothèques de Lettonie. La Lettonie a développé une approche unique et ambitieuse de l'Agenda 2030 qui a abouti à l'inclusion des bibliothèques dans les plans ODD nationaux à tous les niveaux. Par exemple, le plan de développement national letton 2021-2027 - le plus grand plan d'investissement du budget de l'État pour le développement de la Lettonie et l'amélioration de la qualité de vie de la population - inclut également les bibliothèques comme concept de base pour le développement de la culture et de l'éducation. Il est donc prévu que les bibliothèques lettones puissent bénéficier des Fonds structurels et d'investissement européens 2021-2027<sup>56</sup>.

L'Association des bibliothèques de Lettonie fait partie de la coalition interdisciplinaire pour la mise en œuvre des ODD. La coalition interdisciplinaire est une initiative de la plateforme lettone pour la coopération au développement (LAPAS) - l'association des ONG lettones qui travaillent au renforcement de la société civile en Lettonie - afin de mettre en place un travail cohérent dans tous les secteurs et structures pour la mise en œuvre des ODD dans les documents de planification et les activités quotidiennes, y compris l'évaluation et le compte-rendu des résultats<sup>57</sup>. Il est prévu au sein de la coalition interdisciplinaire d'inclure la contribution des bibliothèques à la mise en œuvre des ODD dans l'agenda de la Commission pour le développement durable de la Saeima (Parlement) lettone, ainsi que dans le processus de cartographie où les ODD sont considérés comme un dans le contexte des documents de planification politique et suivis pour la réalisation des indicateurs de performance<sup>58</sup>.

L'Association des bibliothèques de Lettonie, la Bibliothèque nationale de Lettonie et la Commission nationale lettone pour l'UNESCO ont organisé une série de séminaires sur les ODD afin de sensibiliser les bibliothèques lettones aux ODD, région après région (le dernier séminaire en décembre 2019 s'est adressé aux bibliothécaires travaillant dans la région de Kurzeme)<sup>59</sup>. L'objectif de cette stratégie ambitieuse est de rendre les bibliothèques lettones « organiquement » fonctionnelles pour la mise en œuvre des ODD en Lettonie.

**Luxembourg.** Au Luxembourg, les objectifs de développement durable sont mis en œuvre grâce à la Fondation de Luxembourg. La Fondation de Luxembourg, qui permet également la création d'autres fondations abritées sous son égide, distribue des fonds provenant de différents donateurs dans les domaines suivants : Santé et sciences, Réduction de la

<sup>54</sup> <https://www.biblio2030.de/treffpunkt-deutsch-stadtbibliothek-heilbronn/>.

<sup>55</sup> [https://www.bibliothekerverband.de/fileadmin/user\\_upload/Landesverbaende/Hessen/Bibliothekstage/Ernte\\_deine\\_Stadt\\_Wetzlar\\_180430.pdf](https://www.bibliothekerverband.de/fileadmin/user_upload/Landesverbaende/Hessen/Bibliothekstage/Ernte_deine_Stadt_Wetzlar_180430.pdf)

<sup>56</sup> <https://www.pkc.gov.lv/lv/attistibas-planosana-latvija/nacionalais-attistibas-plans/nap2027>

<sup>57</sup> <https://lapas.lv/lv/globalie-merki/iam-koalicija>

<sup>58</sup> <https://www.pkc.gov.lv/lv/valsts-attistibas-planosana/ano-ilgtspejigas-attistibas-merki/iam-kartejums>

<sup>59</sup> <http://www.bibliotekari.lv/?p=7752>

pauvreté et cohésion sociale, Éducation universelle, Biodiversité et changement climatique. Un des projets de la Fondation de Luxembourg, par exemple, a été d'acquérir un « bibliobus » pour lutter contre l'analphabétisme au Cambodge (répondant aux ODD 4, 10 et 17).

**Espagne.** En 2017, le Consejo de Cooperación Bibliotecaria (CCB) - comprenant des représentants des régions (Comunidades autónomas), du Ministère de la culture et de FESABID - a mis en place un groupe de travail chargé d'élaborer une politique de lecture publique pour l'Espagne en relation avec l'Agenda 2030. Les premières étapes ont consisté en une collaboration permanente avec le Haut Commissaire pour l'Agenda 2030 en Espagne et l'organisation d'activités de sensibilisation dans différentes Comunidades. Les meilleures pratiques ont été sélectionnées en tenant particulièrement compte : a) de la fonction sociale des bibliothèques et b) de la collecte de données susceptibles de soutenir la mise en œuvre des ODD dans les bibliothèques espagnoles<sup>60</sup>.

Un premier bilan, région après région, a montré à quel point la participation des bibliothèques à l'Agenda 2030 était inégale. Le CCB a constaté que la réalisation des ODD était poursuivie de différentes manières selon les politiques générales suivies par chaque Comunidad autónoma. Par exemple, les régions de La Rioja et de Castilla y León se sont concentrées sur le patrimoine des bibliothèques et la sensibilisation au développement durable (respectivement, objectifs 11.4 et 4.7), la région de Navarre s'est concentrée sur l'accès à l'information (objectif 16.10), la Catalogne, Castilla-La Mancha et Castilla y León, ainsi que les villes de Higuera et Salamanque se sont concentrées sur l'objectif 10 « Réduire les inégalités ». Les orientations poursuivies dans les villes étaient encore différentes : Huesca a traité de l'alphabétisation numérique (objectif 4), la « Journée des femmes écrivains » a appelé à l'égalité des sexes (ODD 5), la bibliothèque verte (objectif 15) a été l'objectif des Bibliotecas Municipales de La Coruña ; avec son initiative « Como en casa » ODD 16.10 a été au cœur des préoccupations de la Biblioteca de Sant Joan de Vilatorrada... Et la Deputación de Barcelona adoptait une approche encore plus holistique pour son système de bibliothèque. La conclusion était que les bibliothèques espagnoles étaient fortement impliquées dans l'Agenda 2030, mais qu'elles agissaient de manière spontanée et non coordonnée, avec peu d'impact au niveau stratégique. En outre, les projets de bibliothèques axés sur les ODD n'ont pas été évalués, sans que l'on sache vraiment comment ils pourraient répondre aux indicateurs des ODD des Nations unies. L'appel du CCB pour « Des données, des données, des données ! » était plus que justifié.

D'où la nécessité d'une stratégie plus précise et plus large qui engloberait des initiatives peu coordonnées et permettrait également une mesure plus précise. Cette stratégie, élaborée par le CCB<sup>61</sup>, a sélectionné cinq domaines stratégiques à développer :

- Accroître la visibilité des bibliothèques et leur contribution au développement personnel, au bien-être social et au développement durable. Six ont été identifiés

---

<sup>60</sup> [https://www.ccbiblio.es/wp-content/uploads/GE-Biblioteca-y-Agenda-2030\\_-Informe2017-1.pdf](https://www.ccbiblio.es/wp-content/uploads/GE-Biblioteca-y-Agenda-2030_-Informe2017-1.pdf) et [https://www.ccbiblio.es/wp-content/uploads/GEBibliotecas-y-Agenda-2030-informe\\_2018.pdf](https://www.ccbiblio.es/wp-content/uploads/GEBibliotecas-y-Agenda-2030-informe_2018.pdf) et la proposition de stratégie nationale [https://www.ccbiblio.es/wp-content/uploads/propuesta\\_estrategia\\_Bcas-yAgenda-2030\\_02.19\\_rev2.pdf](https://www.ccbiblio.es/wp-content/uploads/propuesta_estrategia_Bcas-yAgenda-2030_02.19_rev2.pdf).

<sup>61</sup> [https://www.ccbiblio.es/wp-content/uploads/propuesta\\_estrategia\\_Bcas-y-Agenda-2030\\_02.19\\_rev2.pdf](https://www.ccbiblio.es/wp-content/uploads/propuesta_estrategia_Bcas-y-Agenda-2030_02.19_rev2.pdf).

comme étant plus rentables pour le développement des bibliothèques : Objectif 3 (Santé et bien-être), 4 (Éducation de qualité), 5 (Égalité des sexes), 8 (Travail décent et croissance économique), 10 (Réduction des inégalités), 11 (Villes et communautés durables) et 16 (Paix, justice et institutions fortes).

- Garantir à tous l'accès à l'information, à la culture et à la connaissance. Grâce à la cartographie des bibliothèques et aux indicateurs, le CCB a souhaité offrir une solution au développement inégal du système de bibliothèques espagnol et à l'absence de systèmes de rapports appropriés.
- Concevoir, planifier et fournir de nouveaux services en gardant à l'esprit la perspective de l'Agenda 2030, en termes de développement des bibliothèques, des collections, des produits de référence et de l'organisation des services.
- Remodeler, générer et exploiter des données pour une évaluation correcte des projets de bibliothèques orientés vers les ODD grâce à des données plus précises et réutilisables. Les études d'impact doivent analyser l'effet des projets de bibliothèques sur la société, les institutions et les individus.

En tant que sous-produits de la stratégie globale, le CCB a lancé en 2020 deux grands cadres pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 dans les bibliothèques espagnoles. Le premier est orienté vers les zones rurales et souhaite promouvoir l'accès à la lecture et à l'information, la conservation de la mémoire locale et sa promotion dans l'environnement numérique<sup>62</sup>.

Le second cadre consiste à repenser l'ensemble du système des bibliothèques espagnoles en tant que moteur institutionnel conçu pour atteindre l'ODD 5 : égalité des sexes. De cette façon, les résultats des bibliothèques peuvent être agrégés et les indicateurs réévalués et alignés sur les indicateurs de l'UN-ODD et d'Eurostat. La proposition s'inscrit dans le cadre du 3e plan stratégique de la CCB 2019-2023<sup>63</sup> à travers cinq lignes d'action ciblées :

- 1) Les utilisateurs et le public dans son ensemble.** En plaçant la citoyenneté au centre des services de bibliothèque, la perspective de genre est appliquée en ce qui concerne les collections, la planification des activités et l'organisation des services.
- 2) Professionnels et équipements.** La cartographie des bibliothèques devrait favoriser une redéfinition des profils professionnels et le développement de programmes de formation.
- 3) Visibilité de la bibliothèque.** La perspective de genre est appliquée à travers la conception des services, la communication de la valeur ajoutée des bibliothèques et les alliances conclues avec le secteur tertiaire.
- 4) La citoyenneté numérique par l'accès ouvert,** un meilleur accès à l'information et aux ressources et au patrimoine culturel de la bibliothèque en tant que bien commun.
- 5) Un meilleur fonctionnement du CCB,** en tant que centre de coordination et organe influent.

---

<sup>62</sup> <https://www.ccbiblio.es/grupos-de-trabajo/estrategicos/plan-atencion-mundo-rural/>.

<sup>63</sup> <https://www.ccbiblio.es/wp-content/uploads/III-Plan-Estrat%C3%A9gico-CCB-def.pdf>

Cette stratégie, formulée par le CCB, a été acceptée par les Comunidades autónomas comme un cadre général. Il leur appartient maintenant de transformer la stratégie en politiques et les politiques en actions.

Pour compléter la politique espagnole sur l'Agenda 2030, il faut également mentionner les plans de bibliothèques mis en place par la ville de Madrid et la ville de Barcelone. Le Plan de la Ville de Madrid prévoit différents axes traitant de plusieurs ODD (mais en particulier les ODD 1, 4, 9, 10, 11, 16) ce qui implique des ateliers sur l'alphabétisation des personnes en dessous du seuil de pauvreté et des immigrants ; l'innovation, les nouvelles technologies et le développement démocratique<sup>64</sup>.

De même, le réseau des bibliothèques de Barcelone a identifié les objectifs 4.4 et 4.5 des ODD ; 5.5, 8.3 et 8.9 ; 16.6, 16.7 et 16.10 comme principaux moteurs du développement stratégique<sup>65</sup>.

---

<sup>64</sup> Madrid city libraries and 2030 Agenda.

<https://bibliotecas.madrid.es/portales/bibliotecas/es/Noticias/Manual-para-trabajar-la-Agenda-2030-de-Desarrollo-Sostenible-en-las-bibliotecasmunicipales/?vgnextfmt=default&vgnextoid=f09b8a0a1c1e8610VgnVCM1000001d4a900aRCRD&vgnextchannel=165a0b6eb5cb3510VgnVCM1000008a4a900aRCRD>.

<sup>65</sup> Barcelona region libraries and 2030 Agenda,

<https://www.diba.cat/documents/16060163/189231108/La+Red+de+Bibliotecas+Municipales+con+los+Objeti+vos+de+Desarrollo+Sostenible/14837cfa-1019-476a-94b7-293cbdac0c9e>